

Suivez-nous!

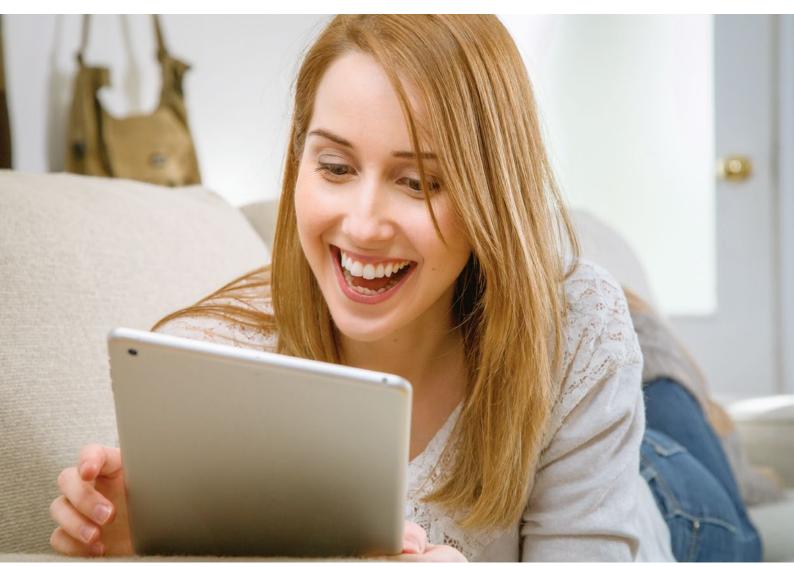
Suivez l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) sur les réseaux sociaux et restez informés de toutes nos activités.



😈 www.twitter.com/SwissCommunity

in <u>www.linkedin.com/company/auslandschweizer-organisation</u>

www.youtube.com/SwissCommunityorg



Partenaires de SwissCommunity:







Les ombres de la guerre

5 Courrier des lecteurs

6 En profondeur Des Suisses dans les camps de la mort hitlériens

10 Reportage

Corippo: quand tout un village de montagne se transforme en hôtel

13 Société

La langue des signes lutte pour être reconnue

16 Politique / Élections 2019

Le Conseil des États devient lui aussi plus vert, plus féminin et plus jeune

Actualités de votre région

17 Politique

La Suisse entend restructurer son aide au développement

Le grand dilemme: que faire des djihadistes suisses?

22 Série littéraire

Le regard de Gertrud Wilker sur les États-Unis

23 Informations de l'OSE

Faire des études en Suisse

Camps de vacances pour les enfants et les jeunes

- 26 news.admin.ch
- 28 Images
- 30 Lu pour vous / Écouté pour vous
- 31 Sélection / Nouvelles



La guerre ne s'achève pas avec la fin des combats. La souffrance et les chocs continuent de déployer leurs effets, projetant leurs ombres sur des générations entières. C'est ce que découvre en ce moment la Suisse neutre alors que se dessine enfin une image plus précise de ses propres citoyens victimes de l'holocauste. Pour des centaines d'entre eux, détenir un passeport suisse ne servit à rien. Ils furent déportés à Dachau,

Auschwitz et dans d'autres endroits de l'enfer nazi. Certains ont survécu. Bon nombre d'entre eux n'en sont pas revenus. C'est de l'histoire, certes, mais pas du passé, car jusqu'ici ces victimes ont été oubliées par l'histoire officielle suisse. Elles n'étaient répertoriées que comme des «cas d'indemnisation» encombrants.

Un nouveau livre remarquable (page 6) vise à expliquer comment ces Suisses tombèrent aux mains des nazis. Sans doute d'abord parce que l'horreur du régime hitlérien ne connaissait pas de frontières. Mais ce regard resrospectif révèle aussi un comportement et une diplomatie suisses qui suscitent un malaise. Il est vrai que certains diplomates suisses se sont battus avec courage pour leurs concitoyens et pour l'humanité. Mais il y eut aussi des cas où les victimes furent complètement abandonnées à leur sort. Ainsi, l'attitude des diplomates à Berlin vers la fin de la guerre s'est caractérisée par une retenue complaisante et silencieuse: pour ne pas fâcher Hitler, ils ne défendirent pas tous les détenus des camps de concentration, mais seuls quelques-uns d'entre eux, au cas par cas.

Cette distinction faite entre citoyens dignes et indignes de protection est l'un des aspects les plus sombres de la guerre auxquels la Suisse doit faire face. Juifs, «Tziganes», homosexuels, «asociaux», socialistes et même double-nationaux furent parfois considérés comme indignes de protection, comme des citoyens de seconde zone. Pendant et après la guerre, le reproche sous-jacent qui leur fut fait était d'être en bonne partie responsables de leur destin. Autrement dit, la Suisse reprit à son compte le catalogue des critères nazis pour les juger.

Se confronter à cette histoire implique d'oser poser la question clé, à savoir: sommes-nous aujourd'hui les mêmes qu'hier? Plus concrètement: les juifs suisses sont-ils mieux traités qu'autrefois? Les Sinti, qui ont leurs racines en Suisse, et dont on se détourna à l'époque parce qu'ils n'étaient «que des Tziganes», sont-ils acceptés aujourd'hui? A-t-on abandonné toute défiance à l'égard des double-nationaux?

Ces questions n'appartiennent pas à un lointain passé, elles doivent être posées aujourd'hui même.

MARC LETTAU, RÉDACTEUR EN CHEF



Quand la Suisse internait les pauvres et les marginaux



Tous les Suisses connaissent l'expression «internement administratif». Mais ceux n'ayant pas été directement concernés ne pouvaient pas imaginer ce que cela représentait. Le rapport de la Commission indépendante d'ex-

perts révèle enfin toute l'ampleur de cette pratique inhumaine, et j'ai froid dans le dos en lisant ces lignes. Et le fait que les lois n'ont été amendées qu'en 1981, probablement plutôt sous la pression extérieure (incompatibilité avec la Convention européenne des droits de l'homme), montre combien encore dans les années 1980, on avait peu conscience de leur injustice. Il a fallu nombre de personnes courageuses pour mettre fin à ce système et il en faut encore, des décennies plus tard, pour l'arracher à l'oubli. Je suis très impressionné par ces personnes-là.

OSKAR SCHMID, OTTOBRUNN, ALLEMAGNE

Merci pour ces révélations sur l'histoire honteuse de mon pays. Rétrospectivement, j'éprouve une profonde révulsion, mais aussi de la reconnaissance envers ce courage de nous faire voir ce chapitre peu glorieux de notre histoire. Tout en restant tout de même attaché au pays qui m'a construit!

LAURENT BÜRKI, GUIDEL, FRANCE

Surprise et choquée de découvrir cela, je n'ai pu lever les yeux de votre article. Et tout cela s'est produit sous mon nez pendant les 25 ans où j'ai vécu en Suisse! Nous n'en avons jamais parlé, le sujet n'a jamais été évoqué. Qui savait? Je ressens du dégoût et de la honte.

ISABEL FUCHS, CONNECTICUT, ÉTATS-UNIS

La lecture de cet article m'a fait froid dans le dos. Je félicite votre revue pour sa parution. Ma vision idyllique de la Suisse s'est pourtant quelque peu écornée, moi qui était si fière de ma naturalisation... ISABELLE LESCURE-BELLAN, LISBONNE, PORTUGAL

Il y a encore lieu d'être fièr d'un pays qui accepte volontairement de se pencher sur les pans peu glorieux de son passé et de les accepter. DAVID GANI, LONDRES, GB

Lorsque j'ai découvert la date de 1981, j'ai été profondément choqué. Je pensais que cet épisode avait pris fin après la Seconde Guerre mondiale, et qu'il n'avait pas perduré aussi longtemps. Les responsables pensaient sûrement faire quelque chose de bien pour ces gens «mis à l'écart» et les familles séparées. Mais cela n'est pas une excuse.

ERNST RÜTIMANN, TRANG, THAÏLANDE

Élections 2019:

la nouvelle politique dans toutes les nuances de vert

Certaines de mes connaissances vivant en Allemagne jalousent quelque peu le système politique suisse, avec raison je pense. Attendons de voir ce que la «nouvelle» politique fera. Je suis très optimiste: les femmes et les jeunes apportent autre chose qu'une assemblée d'hommes âgés bien installés sur leur petit siège. Et la proportion de femmes élues: quelle joie! Difficile de croire que la Suisse, qui fut l'un des derniers pays européens à introduire le droit de vote des femmes, fasse aujourd'hui presque figure de pionnière. Continue comme ça, Helvetia!

ANDREA FRÖHLICH, BENNINGEN PRÈS DE STUTTGART, ALLEMAGNE

Je suis heureux de la nouvelle tendance en matière de vote et surtout du renforcement de l'option verte. Espérons que le vote électronique sera adopté. J'ai l'impression que penser et agir globalement sans négliger la dimension «nationale» peut rendre la politique étrangère suisse plus efficace et plus cohérente face aux nouveaux défis.

MIGUEL MÁRQUEZ DÍAZ, OSORNO, CHILE

J'ai reçu mon matériel de vote trop tard: près de trois semaines après le délai. J'espère que le vote électronique sera introduit. Nous sommes au XXI^e siècle! Félicitations aux femmes et aux jeunes qui représentent ce que la Suisse a de meilleur.

CHRISTIANE JOHNSON, REDDING, CALIFORNIA

Pourquoi l'auteur de l'article ne parle-t-il pas du faible taux de participation au scrutin, qui n'excède pas 45,1%? La majorité n'a donc pas voté: cela relativise les résultats. Et donne aussi l'impression qu'outre le désintérêt, l'impuissance politique ou l'abstention, c'est peut-être aussi la crédibilité de nombreux hommes, femmes et partis politiques qui est remise en question. C'est dommage et dangereux, car on ne doit pas laisser la démocratie aux mains de mouvements totalitaires quelle que soit leur couleur politique, simplement parce qu'ils parlent plus fort que les autres. Une bonne politique a toujours besoin de consensus, et non de confrontation. C'est moins spectaculaire, certes, mais beaucoup plus efficace pour le bien de tous.

ERIC WEBER, THAÏLANDE



La Suisse en carton

Dans son dernier numéro, la «Revue Suisse» a parlé de l'histoire centenaire du modélisme en Suisse. Nous tenons à remercier ici les nombreux lecteurs et lectrices qui ont participé à notre tirage au sort pour gagner 20 modèles réduits! Les gagnants ont été informés et les modèles réduits envoyés. Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir lors de la construction de cette «Suisse en carton».

MARC LETTAU, RÉDACTEUR EN CHEF, ET SANDRA KREBS, ASSISTANTE DE RÉDACTION

Le premier parc aux étoiles de Suisse



C'est très vrai: nous aussi, les humains, avons besoin d'une nuit bien noire pour bénéficier d'un sommeil vraiment réparateur. Pouvoir observer un ciel bien étoilé est un nouveau DROIT que l'être humain doit réclamer. De la même façon

que celui d'écouter le chant des oiseaux ou le coassement des grenouilles. Cela fait partie des émotions naturelles, de ces émotions d'enfants qui ont été remplacées par les émotions du cinéma ou de la télé. Et la Nature, grande pourvoyeuse de spectacles magiques, reste désormais sans public.

SANTIAGO DE GERMAN RIBON, BOGOTA, COLOMBIE

Bravo pour le courage et l'exemple. Si seulement toute la Suisse et le reste du monde pouvaient s'en inspirer!

KATHARINA PREIS-JOST, HAUSEN OB VERENA, ALLEMAGNE

Quand l'épargne ne rapporte plus rien



Pour nous tous, la situation s'est encore dégradée: les taxes des banques ont énormément augmenté pour les Suisses de l'étranger. Notre banque cantonale, par exemple, exige 120 francs par fichier client outre les taxes de gestion de compte, et ce uniquement parce que nous vivons en Allemagne. La facture totale s'élève pour nous à 360 francs par an... pour rien, en fait.

GIACOMO A MARCA, ALLEMAGNE

Les taux d'intérêts négatifs sont un vrai problème. Pour l'heure, en Australie, les intérêts sont plus bas que jamais, mais pas encore négatifs. S'ils le deviennent un jour, l'argent que vous tiendrez entre vos mains vaudra bien plus que celui que vous aurez en banque. Les gens se mettront à chercher des alternatives. Ce qui est problématique, c'est quand le gouvernement menace d'emprisonnement et de lourdes amendes quiconque garde de l'argent chez lui. Les transactions en espèces de plus de 10 000 AUD entraînent aussi des amendes et des peines de prison potentielles. Je me demande comment les banques ont pu prendre autant de pouvoir. Les intérêts négatifs ne profitent qu'à très peu de personnes. À mon avis, ce n'est pas une bonne solution.

DANNY ZEMP, AUSTRALIA

«REVUE SUISSE» - TROIS CLICS POUR INSTALLER NOTRE APP!



Installez l'application de la «Revue Suisse»! C'est si simple!

- 1. Connectez-vous au App Store
- 2. Cherchez l'application «Swiss Review»
- 3. Appuyez sur la touche télécharger et ensuite installez fini!





Solutions d'assurances internationales de 1ère classe, dédiés aux voyageurs, aux expatriés et aux employés mobiles. +41 43 399 89 89



info@asn.ch www.asn.ch







VOTRE SUISSE À L'ÉTRANGER.

DEPUIS 1958 CONSEILS ET ASSISTANCE POUR LES SUISSES À L'ÉTRANGER. LES VOYAGEURS ET LES PERSONNES DE RETOUR EN SUISSE.

WWW.SOLISWISS.CH

TÉLÉPHONE: +41 31 380 70 30

Le numéro de détenu de Gino Pezzani au camp de concentration de Sachsenhausen. «Sch.» signifie «Schweizer» (Suisse), le triangle rouge indique qu'il s'agit d'un prisonnier politique. Les nazis déportèrent Gino Pezzani en 1944 à partir de la France occupée. Il survécut de justesse au camp.



Des Suisses dans les camps de la mort hitlériens

Au moins 391 Suisses ont été incarcérés dans les camps de concentration nazis, dont bon nombre de Suisses de l'étranger. Trois journalistes ont enquêté à ce sujet et publié un livre qui raconte pour la première fois les destins des détenus suisses des camps.

SUSANNE WENGER

Le 10 février 1944, Marcelle Giudici-Foks, alors jeune maman, est déportée au camp de concentration d'Auschwitz. En France occupée, la Gestapo l'entasse dans des wagons à bestiaux avec plus de mille autres juifs. Professeure de danse à Royan, sur la côte atlantique, Marcelle est mariée à Jean Giudici, un Suisse de l'étranger. En l'épousant, elle est devenue suisse à son tour. Les parents de Jean avaient fui la misère au Tessin pour tenter leur chance comme marchands de gaufres en France

À partir de 1942, début des déportations massives, la situation devient critique pour les juifs de France. Marcelle et Jean tentent de gagner la Suisse pour s'y mettre en sécurité. Mais la jeune femme étant sur le point d'accoucher, ils renoncent au dernier moment à se joindre au convoi ferroviaire de sauvetage des autorités suisses. Fin janvier 1943, la Confédération rapatrie enfin les juifs suisses vivant en France.

Auparavant, elle a longtemps tergiversé, malgré les avertissements réitérés du directeur du consulat suisse à Paris, René Naville, sur le danger menaçant ses citoyens. Le rapatriement intervient trop tard pour Marcelle Giudici, qui mourra à Auschwitz.

«Digne de notre intérêt»

Le Suisse René Pilloud est lui aussi envoyé dans un camp de concentration. Né à Fribourg, il s'est installé avec ses parents à Bellegarde, en France. Le père travaille à l'usine, René suit un apprentissage d'outilleur. En février 1944, alors qu'il se rend à un tournoi sportif, le jeune homme de 17 ans se retrouve pris malgré lui dans une opération de la Wehrmacht contre la résistance française. Il est violenté et déporté à Mauthausen. Les autorités suisses tentent de le faire libérer. Dans les dossiers de l'époque, elles notent que le jeune homme est «digne de [leur] intérêt particulier».

À un moment, un échange de prisonniers est envisagé, mais la Suisse y renonce. Elle ne veut pas troquer des Suisses innocents contre des criminels allemands légalement condamnés. Ces nobles principes de l'état de droit prolongent le martyre de René Pilloud. Début 1945, il est détaché au crématorium du camp, où il doit incinérer chaque jour des centaines de corps. Ce n'est que peu avant la fin de la guerre que la Croix-Rouge parvient à le ramener en Suisse. Il est amaigri, traumatisé, tuberculeux. La Suisse lui verse un dédommagement de 35 000 francs au titre de victime des nazis. Il mourra en 1985 à Genève.

Des numéros qui reprennent visage humain

René Pilloud et Marcelle Giudici: deux noms, deux destins terribles reconstitués en détail parmi d'autres dans le livre des journalistes Balz Spörri, René Staubli et Benno



Die Schweizer KZ-Häftlinge. Vergessene Opfer des Dritten Reichs (Les Suisses détenus dans les camps nazis. Victimes oubliées du III^e Reich)

Balz Spörri, René Staubli, Benno Tuchschmid NZZ Libro; 320 pages, 147 photos. 48 CHF En allemand seulement. Tuchschmid. Pendant quatre ans, les auteurs ont passé au peigne fin les archives et les bases de données et se sont entretenus avec des descendants. Ils ont réussi à établir pour la première fois une liste de victimes avérées: 391 citoyens suisses ont été incarcérés dans les camps de concentration. 201 d'entre eux y ont péri. À ce nombre, s'ajoutent 328 détenus nés en Suisse, mais n'en ayant jamais possédé la citoyenneté. 255 n'ont pas survécu aux camps. Toutes les personnes concernées ont été arrêtées en Allemagne ou dans une zone occupée - essentiellement en France où vivait alors le plus grand nombre de Suisses de l'étranger – avant d'être déportées.

Une partie des victimes suisses des camps nazis était juive, d'autres étaient des résistants ou des marginaux. Les auteurs du livre dressent la liste de leurs noms sous la forme d'un «mémorial», de Abegg, Frieda à Zumbach, Maurice. Des photos accompagnent parfois ces noms. «Dans les camps, ces personnes n'étaient que des numéros, et dans les archives fédérales, des cas d'indemnisation, écrivent les auteurs. Dans ce livre, nous voulons leur redonner un visage humain.»

Lâcheté des autorités

Il a fallu que 75 ans s'écoulent pour que le pays se préoccupe réellement de l'histoire des détenus suisses des camps nazis. Bien que des survivants comme René Pilloud aient raconté leur expérience après la guerre et que le Parlement ait approuvé des indemnisations, la Suisse ne s'y était guère intéressée jusqu'ici. On ne trouve aucune trace de ces biographies dans les ouvrages scientifiques de référence. En racontant ces destins, les journalistes font cependant plus qu'un travail de deuil. Ils posent aussi des questions délicates sur le rôle officiel du pays. Leur conclusion: «La Suisse

aurait pu sauver des dizaines de vies si elle avait fait preuve de plus de courage et avait davantage insisté auprès des autorités allemandes.»

Naturellement, il est «toujours plus aisé» d'émettre un tel jugement après coup, concède Balz Spörri dans un entretien accordé à la «Revue Suisse». Pour juger des faits, il faut tenir compte de l'état des connaissances et de la marge de manœuvre des protagonistes de cette époque. L'ouvrage décrit en détail comment la politique et les médias suisses ont réagi à la mise en place des camps par le régime national-socialiste. En dépit des indices, pendant longtemps, les camps de concentration n'ont pas été perçus en Suisse comme des camps d'extermination.

Des citoyens de seconde zone

En 1942 encore, Heinrich Rothmund, chef de la Police fédérale des étrangers, dresse un rapport totalement inoffensif sur sa visite au camp de Sachsenhausen. Le Conseil fédéral s'empresse de le croire. Les trois journalistes n'ont trouvé aucune indication permettant de penser «que le Conseil fédéral se soit penché sur le sujet des camps ou des détenus suisses de ces camps avant 1944». Ce furent des diplomates courageux comme l'envoyé suisse à Berlin, Paul Dinichert, qui parvinrent à faire libérer des Suisses arrêtés. Après l'occupation de la France par l'Allemagne, Berne avait toutefois appelé à la prudence. Le successeur de Dinichert, Hans Frölicher, respecta scrupuleusement la consigne. Il craignait qu'en provoquant Hitler, celui-ci ne décide d'envahir son pays neutre. Mais il faut souligner qu'en Suisse, Frölicher était vu comme un opportuniste et un ami des nazis.

Si les autorités suisses n'ont pas tout mis en œuvre pour protéger leurs citoyens à l'étranger, c'est aussi parce qu'elles ne tenaient pas au retour de



La professeure de danse suisse Marcelle Giudici-Foks sur une plage de Royan, sur la côte atlantique française. Elle fut déportée juste après avoir donné naissance à son premier enfant et tuée en 1944 à Auschwitz.



La coiffeuse zurichoise Nelly Hug fut arrêtée avec son compagnon par la Gestapo en 1942 à Berlin. Elle survécut aux tortures endurées au camp de concentration de Ravensbrück. Sur la photo, elle porte une tenue de détenue fraîchement repassée.



Mina Epstein, une juive née et ayant passé son enfance à Zurich, fut tuée à Auschwitz. Elle est ici en compagnie de son époux à Anvers, en Belgique. Elle fut refoulée par les gardes-frontières lorsqu'elle chercha asile en Suisse. Raison invoquée: elle n'était pas suisse sur le papier.



Anne-Françoise Perret-Gentil-dit-Maillard, relieuse neuchâteloise, entra dans les rangs de la résistance à Paris. Elle fut déportée dans un camp de concentration d'où elle s'évada. La Suisse rejeta sa demande d'indemnisation comme victime des nazis



Le social-démocrate zurichois Albert Mülli, ici en 1995, fut arrêté par la Gestapo en 1938 à Vienne. Il survécut à plusieurs années de détention au camp de concentration de Dachau. De retour en Suisse, il fut espionné par le service des renseignement.



Claude Richard Loever fut arrêté en France en 1944 comme résistant. Les autorités d'occupation déportèrent tout d'abord le jeune homme de 18 ans au camp de concentration de Mittelbau-Dora. Il mourut en 1945 lors du bombardement du camp de Buchenwald.

Toutes les photos: archives Laurent Favre, Dorénaz. De: «Die Schweizer KZ-Häftlinge», 2019, © NZZ Libro

certains, dont l'accueil aurait coûté trop cher aux caisses de l'État: criminels, «asociaux», handicapés. D'autres étaient aussi pourchassés en Suisse, comme les communistes, les Roms, les homosexuels et les marginaux. «On trouve des preuves de cela dans les dossiers de l'époque», indique Balz Spörri. Ainsi Pierre Bonna, chef de la Division des affaires étrangères à Berne, écrivit aux diplomates à Berlin: «La légation ne doit pas mettre en danger sa crédibilité, au détriment de tous les autres citoyens suisses dignes de protection, pour des éléments qui, par leur faute ou leur comportement anti-suisse et provocateur, sont euxmêmes à l'origine des difficultés qu'ils connaissent.»

«Une telle image de la femme»

Ce credo scella le destin d'Anna Böhringer-Bürgi, de Bâle. Très tôt, les autorités avaient taxé sa vie de «licencieuse», et elle avait eu des démêlés avec la justice. En épousant un Allemand, cette mère de sept enfants avait perdu sa nationalité suisse. Peu après le début de la guerre, à 54 ans, elle cherche asile en Suisse et dépose une demande de réintégration. Demande rejetée. Un fonctionnaire écrit qu'Anna est «une prostituée et une délinquante notoire» et qu'il faut bien se garder «de redonner le droit de cité cantonal à une telle image de la femme». Anna Böhringer doit quitter le territoire suisse. Elle meurt en 1945 à Ravensbrück, Plus tard, la Suisse rejettera également la demande d'indemnisation de sa fille, arguant du fait que sa mère n'était pas suisse lors de son arrestation.

Les 391 victimes des camps de concentration mentionnées dans le livre sont toutes décédées aujourd'hui. L'expérience des camps a cependant poursuivi les survivants jusqu'à la fin de leur vie. Albert Mülli, installateur sanitaire et social-démocrate zurichois, fut arrêté en 1938 à

Vienne par la Gestapo, puis déporté au camp de Dachau comme prisonnier politique. On l'accusa de fréquenter les communistes. Albert Mülli survécut à six ans de détention. Il rentra en Suisse, refit sa vie, siégea au Parlement du canton. Avant sa mort, en 1997, son passé le rattrapa. Dans l'EMS où il vivait, atteint de démence, il était assailli par les cauchemars: jour et nuit, il revivait l'horreur du camp. Sa fille a confié aux auteurs du livre qu'assister à cela avait été extrêmement douloureux.

Perpétuer le souvenir

Ce livre n'est qu'un début, souligne Balz Spörri, en affirmant qu'une recherche systématique sur les victimes suisses de la terreur nazie est nécessaire. Tout comme une réparation morale passant par la reconnaissance de l'existence de ces victimes et du tort qui leur a été fait. Bon nombre d'entre elles ont lutté contre le régime nazi et l'ont payé de leur vie: «Nous pensons qu'il est temps qu'un jour, un conseiller fédéral aborde ce sujet.» Balz Spörri salue l'engagement de l'Organisation des Suisses de l'étranger en vue de l'érection d'un mémorial (voir page 9). Le Conseil fédéral est jusqu'ici resté vague à ce sujet.

Pour parler aussi aux plus jeunes, ce mémorial pourrait être associé à des formes numériques de souvenir, lance Balz Spörri. Par exemple un site Internet relatant la vie des victimes, sorte de monument virtuel. Car une chose est sûre: les témoins de l'holocauste auront bientôt tous disparu. Il est par conséquent d'autant plus essentiel que leurs récits soient conservés dans la mémoire collective.

«Une plaque commémorative ne suffit pas»

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) demande que soit érigé un mémorial pour les victimes suisses du national-socialisme. Le monument est aussi destiné à rendre hommage aux Suisses qui ont fait preuve de courage en offrant aide et protection aux personnes persécutées, souligne le président de l'OSE Remo Gysin.

INTERVIEW: SUSANNE WENGER

Un livre avance pour la première fois un nombre de victimes avérées. Les Suisses qui ont péri dans les camps de concentration nazis seraient ainsi bien plus nombreux encore que ce que l'OSE supposait. Est-ce que cela vous surprend?

Remo Gysin: Non, il n'est pas étonnant que le nombre des victimes suisses s'élève à près du double de ce que l'on pensait jusqu'ici. Beaucoup de choses restent dans l'ombre. Des recherches supplémentaires prouveront que les victimes sont encore plus nombreuses.

«Il faut également faire prendre conscience aux gens des dangers du racisme, de l'antisémitisme et de la discrimination.»

Ce livre montre aussi que les autorités suisses auraient pu faire plus pour sauver les personnes concernées. La Confédération a-t-elle laissé tomber les Suisses de l'étranger?

C'est certain: les autorités suisses auraient pu sauver davantage de vies. Le rapport Bergier sur le rôle de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale le montrait déjà clairement. Ce nouveau livre le démontre à nouveau. On aurait pu souhaiter une autre attitude de la part du Conseil fédéral de l'époque et de l'envoyé suisse à Berlin, par exemple. Mais je pense aussi au courage de Carl Lutz, diplomate suisse en Hongrie, qui a sauvé des dizaines de milliers de juifs hongrois persécutés.

En 2018 déjà, le Conseil des Suisses de l'étranger avait défendu l'idée d'ériger un mémorial pour les victimes suisses des camps nazis. À quoi servirait un tel monument?

À perpétuer et à renforcer le souvenir. En analysant le passé, on tire des enseignements pour l'avenir. Il faut également faire prendre conscience aux gens des dangers du racisme, de l'antisémitisme et de la discrimination. Je m'imagine un monument qui incite les gens à s'arrêter, à réfléchir et à discuter.

Où ériger ce mémorial et sous quelle forme?

Il faut qu'il soit érigé dans un lieu public, bien visible, facile d'accès et digne du symbole. Ce lieu doit aussi exprimer le fait que la Suisse reconnaît sa responsabilité historique. À mon avis, Berne s'y prêterait bien. Différentes formes sont envisageables, qui devraient être étudiées en détail dans la suite du processus de développement. Un groupe de pilotage constitué par l'OSE, les Archives suisses d'histoire contemporaine de l'EPF de Zurich, des organisations juives et une experte en monuments a déjà commencé à travailler. Contrairement à ce que je pensais auparavant, une plaque commémorative ne suffit pas.

Quel message s'agit-il de faire passer?

Il s'agit de perpétuer le souvenir de toutes les victimes du national-socialisme et de l'holocauste, et en particulier des victimes suisses. Je trouverais judicieux aussi que l'on rende hommage aux Suissesses et aux Suisses qui se sont battus contre le national-socialisme ou qui ont offert aide et protection aux personnes persécutées.

Qui doit financer le mémorial?

Rien n'est définitivement arrêté pour l'instant. Mais étant donné que la Suisse, qui est membre de l'«International Holocaust Remembrance Alliance», s'est engagée à perpétuer le souvenir de l'holocauste, je pense que la Confédération devrait porter et financer le projet, éventuellement avec le soutien des cantons et des communes.

Faut-il prendre d'autres mesures pour traiter le sujet?

Outre le mémorial, et au vu des actuelles évolutions sociales et politiques, il est urgent de poursuivre le travail de recherche et d'éducation de manière intensive, d'élaborer un concept d'information complet et de proposer des formations à différents niveaux scolaires.



Remo Gysin préside l'Organisation des Suisses de l'étranger depuis 2015. Auparavant, cet économiste de formation a représenté pendant douze ans le parti socialiste au Parlement suisse. Il a siégé pendant huit ans au conseil exécutif du canton de Bâle-Ville.

Le village qui va devenir un hôtel

Avec seulement onze habitants, la commune tessinoise de Corippo est extrêmement petite. Il s'agit même de la plus petite de Suisse. Plus pour longtemps toutefois, car dans quelques mois, le hameau fusionnera avec la commune du Val Verzasca. Mais la question centrale reste la suivante: quelles perspectives économiques possède un village de montagne minuscule essentiellement peuplé de personnes âgées?

GERHARD LOB

La route grimpe sérieusement. Elle passe à côté du barrage de la Verzasca – 220 mètres de haut –, rendu mondialement célèbre par le saut de James Bond dans «GoldenEye». Puis elle longe le lac artificiel avant que Corippo, enfin, se dessine à l'horizon. Le hameau est accroché comme un nid d'oiseau au flanc droit de la vallée, ses petites maisons de pierre et leurs toits d'ardoise se fondant dans le paysage en terrasses. Le clocher de l'église se dresse au milieu du village. Un petit cimetière accueille les visiteurs à l'entrée de la localité. Mais les bougies de la Toussaint sont consumées, et les fleurs, fanées.

Le lieu serait romantique, mais sous la pluie mêlée de neige il semble, en cet après-midi d'hiver, morose et peu accueillant. «Chiuso – fermé depuis le 30 octobre», annonce une pancarte devant l'unique auberge du village, relais apprécié des randonneurs en été. D'après l'Office fédéral de la statistique, la commune ne compte que onze habitants pour une moyenne d'âge de plus de 70 ans. C'est la plus petite de Suisse. Mais plus pour très longtemps, car en avril, Corippo fusionnera avec la commune de Verzasca.

Aujourd'hui, à Corippo, bon nombre de maisons sont vides ou ne sont plus utilisées que comme résidences de vacances en été. À son époque la plus faste, en 1850, le village comptait près de 300 âmes. Un nombre qui n'a cessé de dégringoler. Corippo a connu le même destin que tout le Val Verzasca et d'autres régions de montagne du nord du Tessin. La pauvreté, conjuguée avec le manque d'emploi et de revenus, a poussé les gens à quitter le village.

Pour l'instant, Corippo mérite toujours son superlatif de plus petite commune de Suisse. Sur place, cependant, on semble en faire peu de cas, et encore moins vouloir en parler. On ne répond pas, ou seulement sur un ton grincheux, aux questions des étrangers sur la situation de la localité. «Tout le monde est parti en plaine», marmonne un vieil homme en se hâtant de refermer le portail de son jardin derrière lui.

Voilà des années déjà que le village n'a plus d'administration communale. Claudio Scettrini, 55 ans, forestier et plus jeune habitant de Corippo, a été son dernier maire. Le conseil communal comptait trois personnes: lui, sa tante et sa belle-sœur. «Mais nous devions toujours tout demander

au canton, et à la fin il ne se passait jamais rien», expliquait-il au moment de jeter l'éponge, à bout de nerfs, en 2017. Depuis lors, la commune est administrée de l'extérieur.

L'incapacité des toutes petites communes à assurer le bon fonctionnement de l'administration prouve, pour le conseiller d'État tessinois Norman Gobbi, qu'une politique de fusion ciblée est incontournable. D'après lui, les services importants qu'attendent aujourd'hui les citoyens ne peuvent plus être fournis de manière autonome par une





Plus haut, plus grand, plus rapide, plus beau? À la recherche des records suisses qui sortent de l'ordinaire. Aujourd'hui: la plus petite commune suisse

commune de la taille de Corippo. L'approvisionnement en eau et les canalisations coûtent très cher. «Comme beaucoup d'autres communes, Corippo a dû se rendre à l'évidence», souligne le politique.

C'est la raison pour laquelle la fusion de communes va bon train depuis plusieurs dizaines d'années. En 25 ans, le nombre de communes du Tessin est passé de 245 à 115. «Le plan de fusion cantonal vise une réduction à 27 communes à long terme», explique Norman Gobbi. Le même processus est à l'œuvre au niveau fédéral: à l'échelle du pays, le nombre de communes est passé de 2899 à 2255 entre 2000 et le printemps 2017. Certains cantons, comme Glaris, ont fait tabula rasa: de 25 communes, il est passé à trois en 2011. Cette évolution n'est pas que positive. Les sceptiques disent qu'avec la création de ces supercommunes, l'identité propre de chaque lieu s'effrite toujours davantage.

Extrêmement petit et, de loin du moins, extrêmement pittoresque: le village de montagne tessinois de Corippo, dans le Val Verzasca.

Photo Keystone

Retour à Corippo: dans l'ancienne cure, près de l'église, une habitante met les points sur les «i»: «Les gens ne veulent plus parler aux journalistes, car ceux-ci ont déformé tous nos propos.» En effet, ces dernières années, un nombre considérable de médias ont déboulé dans ce hameau du Val Verzasca après avoir appris qu'il allait se transformer en hôtel. Des reportages ont même paru dans le «New York Times». Et une équipe de la chaîne de TV BBC est venue tourner dans les ruelles de Corippo.

Mais qu'est-ce qui est prévu, au fond? L'idée est que certaines des vieilles maisons de pierre, les rustici, deviennent des chambres d'hôtel. La réception serait installée dans l'auberge, où les clients pourraient aussi prendre leurs repas. Le concept se nomme «Albergo diffuso», ou «hôtel disséminé», et a déjà été mis en œuvre dans plusieurs vieux villages d'Italie. En Suisse, Corippo ferait figure de pionnier.

> Fabio Giacomazzi est architecte, urbaniste et président de la Fondation Corippo, qui gère le projet d'hôtel et a racheté à cet effet une douzaine de maisons il y a quelques années. L'objectif est de préserver «la magie des lieux», mais aussi de donner un nouveau souffle au hameau. Fabio Giacomazzi a déjà fait visiter à plusieurs personnes le village et ses maisons abandonnées, où le temps semble s'être arrêté. Dans certaines, de vieilles chaussures traînent encore sur le sol, et l'on trouve du bric-à-brac dans les coins. Des toiles d'araignée ornent les fenêtres. Cela dit, un appar-





Reproduction avec l'accord de swisstopo

tement de vacances a déjà été aménagé dans l'une des maisons de la fondation, et le moulin a lui aussi été remis en état. Début 2020, la rénovation des autres rustici devrait enfin commencer. Au village, on se méfie: «On nous promet tellement de choses depuis des années…», souffle une habitante.

Fabio Giacomazzi comprend cette méfiance, mais il souligne aussi que les travaux ne pourront commencer que quand tous les fonds auront été réunis. Le budget global s'élève à 3,6 millions de francs. «Près de 600 000 francs manquent encore», indique l'architecte. Il a bon espoir de réussir à réunir bientôt cette somme, et compte pour cela sur des donateurs privés.

Claire Amstutz soutient le projet. C'est elle qui gère l'auberge de Corippo. En hiver, elle n'y vient cependant que rarement. Nous la rencontrons presque par hasard, tandis qu'elle prépare le repas du dimanche pour ses fidèles clients: un plat bernois à base de haricots secs, pommes de terre,







L'exode rural a laissé des traces: partout, des objets abandonnés prennent la poussière. Photo LOB

choucroute, lard et saucisse. Cette Suisse allemande d'origine ne sait pas encore, elle non plus, comment les choses évolueront; elle attend son nouveau contrat pour la saison 2020.

Fait curieux: au mur de l'auberge pend déjà un certificat de l'«Hotel Innovations Award», décerné par la Société Suisse de Crédit Hôtelier et Gastrosuisse en 2017 au projet «Albergo diffuso». En raison de ce prix, un grand nombre de personnes ont déjà appelé pour réserver une chambre. «Ce qui n'est pas encore possible à ce jour», rigole Claire Amstutz.

Thomas Egger trouve le projet de Corippo «exemplaire». Le conseiller national PDC valaisan est président du Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB). «L'idée d'un hôtel décentralisé est excellente pour mieux exploiter le patrimoine architectural existant», ajoute-t-il. Et de citer des initiatives similaires à Grengiols (VS), sous le nom de «Poort a Poort» et à Albinen (VS), sous la désignation d'«Albijou».

D'après Thomas Egger, il est hors de question d'abandonner des communes ou des parties des régions de montagne. Et il sait que le Conseil fédéral est sur la même longueur d'ondes. À la mi-novembre, ce dernier a approuvé un rapport indiquant comment assurer la pérennité des régions de montagne et contrer l'exode rural. Par exemple par l'extension des infrastructures numériques, en particulier avec le haut et très haut débit.

Fabio Giacomazzi entend préserver la «magie des lieux». Il a racheté plusieurs maisons à Corippo. Photo LOB



Société 13

Autrefois interdite, la langue des signes a aujourd'hui le vent en poupe

En Suisse, plus d'un million de personnes vivent avec un handicap auditif. Bon nombre d'entre elles ne peuvent pas participer à la vie sociale sans interprète en langue des signes. Raison pour laquelle le Conseil fédéral envisage une reconnaissance juridique de cette langue.



MIREILLE GUGGENBÜHLER

Brigitte Schökle est assise dans la salle de réunion de la Walkerhaus, étonnante maison en briques vieille de 120 ans, située au cœur de Berne. En face d'elle a également pris place Tanja Joseph, dont le visage est tourné vers la lumière afin que Brigitte Schökle la voie bien. Tanja Joseph est interprète en langue des signes, et elle est ici pour traduire. Car Brigitte Schökle est

sourde. Âgée de 50 ans, elle dirige l'IGGH, communauté d'intérêts des sourds et des malentendants active dans le canton de Berne et dans la partie germanophone des cantons de Fribourg et du Valais. À chaque fois que Brigitte Schökle s'entretient avec des personnes entendantes, elle a besoin d'une interprète.

1778 francs par mois: telle est la somme, garantie par la loi fédérale sur

«La langue des signes n'est pas juste un outil, explique Brigitte Schökle. C'est une langue à part entière», qui possède sa propre grammaire et sa syntaxe. Photo Danielle Liniger l'assurance-invalidité, dont Brigitte Schökle et tous les autres salariés sourds disposent chaque mois pour s'offrir les services d'un interprète en langue des signes sur leur lieu de travail. Une somme qui ne permet pas aux discussions de s'éterniser: «Elle couvre environ dix heures d'interprétation. C'est trop peu», note Brigitte Schökle.

Cet exemple illustre le plus grand problème des personnes malentendantes: la difficulté d'accéder à la communication. Ce problème ne surgit pas qu'au travail, mais partout où des sourds ou malentendants sont en contact avec des entendants, notamment dans le secteur de la santé et de l'éducation, dans les administrations publiques, mais aussi dans le domaine de la culture.

«Nous vivons aujourd'hui dans une société façonnée par les médias et la communication. Mais bien qu'Internet ait révolutionné beaucoup de choses, il manque des vidéos en langue des signes ou sous-titrées dans les trois langues nationales dans de nombreux domaines», relève Brigitte Schökle.

La langue des signes: future langue nationale officielle?

Il est fort possible que, dans un avenir proche, les moyens de communication s'améliorent et les aides à la traduction deviennent plus présentes en Suisse. Par trois interventions parlementaires, le Conseil fédéral a en effet été prié de reconnaître juridiquement la langue des signes utilisée en Suisse (voir encadrés). Ce réveil politique a «suscité beaucoup de joie» dans

Diversité dialectale

La Suisse est l'un des derniers pays d'Europe où la langue des signes n'a pas encore fait l'objet d'une reconnaissance juridique. Genève et Zurich la mentionnent, il est vrai, dans leur constitution cantonale. Des efforts en vue d'une reconnaissance cantonale sont actuellement menés dans le canton de Vaud, à Berne et au Tessin. La langue des signes et la culture des sourds sont également mentionnées dans la loi bâloise sur l'égalité. En Suisse, on utilise la langue des signes suisse alémanique, il existe en outre cinq dialectes régionaux en langue des signes (ZH, BE, BS, LU, SG).









Deux amis dans un avion de sport ...

la communauté des sourds, selon notre interlocutrice.

Une reconnaissance juridique de la langue des signes pourrait signifier que des mesures seraient prises pour lutter contre la discrimination des personnes malentendantes. Il est vrai, répond la Fédération Suisse des Sourds (FSS), que les fondements juridiques contre la discrimination des personnes atteintes d'un handicap auditif sont déjà «très complets et précis», mais ils sont trop rarement appliqués. D'après la FSS, les adultes sourds sont par exemple trois fois plus touchés par le chômage que les adultes entendants.

Près de 10 000 personnes sont sourdes ou très malentendantes de naissance en Suisse. Ce qui correspond à environ 0,2 % de la population. Et pas loin d'un million de Suisses vivent avec un handicap auditif.

La langue des signes autrefois interdite

Brigitte Schökle est devenue sourde à six ans, des suites d'une méningite. «Depuis lors, beaucoup de choses ont déjà changé en bien», dit celle qui, du jour au lendemain, a dû rejoindre les bancs de l'ancienne école pour sourds et muets de Saint-Gall: «Pour L'interprète Tanja
Joseph traduit une
phrase de la chanson
«Dr Alpeflug» (Vol
au-dessus des Alpes)
du chansonnier bernois Mani Matter
(1936–1972) : «S'sy
zwee Fründen im ne
Sportflugzüg en
Alpeflug ga mache»
(«Deux amis font un
vol au-dessus des
Alpes dans un avion
de sport.»)

Photos Danielle Liniger

moi, ce changement a été un choc culturel.»

La langue des signes était autrefois interdite à l'école. Les élèves devaient se tenir les mains jointes dans le dos afin de ne pas pouvoir communiquer avec des gestes. C'est qu'à l'époque, les pédagogues étaient persuadés que les sourds devaient apprendre la langue parlée pour pouvoir faire leur chemin dans la vie. Ils devaient donc, comme les entendants, s'exprimer avec la bouche et non avec les mains.

Cette idéologie fut répandue lors d'un congrès de spécialistes de l'enseignement pour les sourds du monde entier, le congrès de Milan de 1880. Les conclusions de celui-ci eurent des conséquences de longue portée sur la vie sociale des sourds, notamment en Suisse, et ce jusqu'à nos jours. «Nous avons beaucoup souffert à l'époque de la pédagogie oraliste», insiste Brigitte Schökle.

Malgré l'interdiction d'utiliser la gestuelle au sein de l'ancienne école pour sourds et muets de Saint-Gall, les élèves ne se privaient pas de le faire entre eux pendant la pause de midi ou la récréation: «C'étaient les deux seuls moments où les éducateurs n'intervenaient pas. J'ai donc appris la langue des signes petit à petit, avec mes camarades de classe», relate l'ancienne élève.











... font un vol au-dessus des Alpes ...

Le soutien précoce est la clé

Aujourd'hui, les enfants sourds ou malentendants ne fréquentent plus forcément une école spéciale: ils peuvent être intégrés dans une classe régulière. Une partie des enfants (et des adultes) malentendants portent soit un appareil auditif, soit un implant cochléaire (implanté dans le limaçon, ou cochlée). Ils peuvent ainsi comprendre la parole, du moins partiellement. Aucun outil ne peut cependant remplacer une bonne audition.

Les aides auditives et l'école ne suffisent pas pour stimuler les enfants malentendants, déclare Brigitte Schökle, qui a elle-même trois enfants bien entendants: «Le soutien précoce est d'une importance cruciale. Les enfants malentendants devraient apprendre la langue des signes dès leur plus jeune âge et pourraient ainsi grandir bilingues.» Maîtriser deux langues, c'est avoir de meilleures chances de pouvoir suivre une bonne formation, les matières scolaires pouvant également être enseignées avec l'aide d'interprètes. Brigitte Schökle: «C'est précisément dans le domaine du soutien précoce que j'espère que seront prises des mesures si la langue des signes devait être juridiquement reconnue en Suisse.»

Traduire des concerts pour tous

Si la gestuelle des sourds paraissait volumineuse et imposante pendant l'enfance et l'adolescence de Brigitte Schökle, elle est aujourd'hui beaucoup plus fine et différenciée. Ce que les entendants ignorent souvent, c'est que la langue des signes n'englobe pas que des mouvements des mains et des mimiques, mais qu'elle possède aussi sa propre grammaire et sa syntaxe. «Elle n'est pas juste un outil, mais une langue à part entière», souligne Brigitte Schökle. Une langue qui est devenue «plus riche et substantielle» au cours de ces dernières décennies et qui n'a cessé de se développer.

De telle sorte qu'il est désormais possible de traduire des concerts entiers en langue des signes. Brigitte Schökle a elle-même beaucoup œuvré dans ce domaine. Elle est persuadée qu'en traduisant des manifestations culturelles, on bâtit des ponts entre les bien entendants et les malentendants.

Elle a vu lors de manifestations culturelles le public entendant fasciné par les interprètes en langue des signes ou par des slameuses sourdes, le regard rivé sur eux: «Cela tient notamment au fait qu'en langue des signes, on peut communiquer des

La politique s'active

Les sourds de Suisse ont trouvé en Christian Lohr (PDC), Regula Rytz (Verts) et Mathias Reynard (PS) trois conseillers nationaux prêts à se battre au plan politique pour la reconnaissance juridique des trois langues des signes suisses. Le Conseil national a déjà adopté des postulats du trio en la matière. Outre la reconnaissance juridique, les trois politiciens exigent que des mesures concrètes soient prises dans le sens de la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées, et ce afin de «parvenir à une participation pleine et entière des personnes sourdes et malentendantes, sans exclusion ni obstacles».

messages au public de manière très imagée, vivante et émotionnelle.»

Elle ajoute: «Il est réjouissant que la langue des signes soit aujourd'hui acceptée dans le monde de la culture. Mais nous voulons en fait pouvoir participer à tous les domaines de la vie en jouissant des mêmes droits et en décidant pour nous-mêmes.» C'est aussi la raison pour laquelle la reconnaissance juridique de la langue des signes par le Conseil fédéral est, d'après Brigitte Schökle, «un pas dans la bonne direction».

MIREILLE GUGGENBÜHLER EST JOURNALISTE Indépendante. Elle vit à Thoune.

La «Cinquième Suisse» a renforcé la vague verte

L'analyse post-électorale le montre clairement: la «Cinquième Suisse» a voté particulièrement vert aux élections du Conseil national en 2019. Elle n'a toutefois pas vraiment pu peser dans la balance aux élections du Conseil des États.



MARC LETTAU

Plus vert que jamais, nettement plus féminin, un peu plus à gauche, et un brin plus jeune: tel était le bilan que la «Revue» tirait des élections du Conseil national du 20 octobre 2019. Après un second tour, le Conseil des États est lui aussi à présent au grand complet. Le bilan est presque le même: il n'est pas plus à gauche, mais il est nettement plus vert, plus féminin et plus jeune. Des femmes politiques comme Lisa Mazzone (GE, Verts) et Johanna Gapany (FR, PLR), toutes deux âgées de 31 ans, ou Céline Vara (NE, Verts), 35 ans, font baisser la moyenne d'âge.

Pour la «Cinquième Suisse», le second tour des élections du Conseil des États a été une expérience plutôt frustrante. Les documents de vote n'étant envoyés qu'à la dernière minute ou presque, et le vote électronique n'étant plus proposé, un grand nombre de citoyens de l'étranger n'ont pas pu faire entendre leur voix. Ils ont en revanche pesé dans les élections du Conseil national en renforçant le virage politique pris par la Suisse. Un quart des

votes issus de l'étranger est allé en faveur des Verts.

Ainsi, la «Cinquième Suisse» a voté bien plus écologiste que les électeurs vivant dans le pays. Certes, l'analyse a ses limites, tous les cantons ne rendant pas compte séparément du vote des Suisses de l'étranger. Mais les chiffres issus des cantons densément peuplés le reflètent clairement. À Zurich, par exemple, canton le plus peuplé de Suisse, les électeurs de l'étranger ont indiscutablement accentué la vague verte. Les Verts et les Vert'libéraux (PVL) ont réuni ensemble près de 38 % des électeurs hors de Suisse. Et les deux grands partis de droite et de gauche que sont l'UDC et le PS ont été relégués en 2e et 3e position (nous soulignons le parti ayant remporté le plus

Parti	Résultat global canton de Zurich	Vote de la «Cinquième Suisse»
UDC	26.7 %	18.3 %
PLR	13.7 %	13.1 %
PDC	4.4 %	3.6 %
PBD	1.6 %	1.3 %
PVL	14.0 %	15.4 %
Verts	14.1 %	22.4 %
PS	17.3 %	17.9 %
Autres	8.2 %	8.0 %

Le schéma se répète dans bon nombre de cantons alémaniques. Même dans ceux votant majoritairement à droite, les Suisses de l'étranger ont apporté un soutien plus élevé que la moyenne aux Verts. Cela a été le cas en Argovie, par exemple, où les Verts ont progressé pour atteindre 9,8 % des voix à l'échelle du canton, tout en convaincant pas moins de 21,7 % des Suisses de l'étranger.

L'une des explications de ce large soutien des partis écologistes par les électeurs de l'étranger est évidente: le changement climatique est sans conteste la problématique la plus internationale et, vue de la «Cinquième Suisse», cette question est plus sensible que le débat national sur la réforme des retraites ou autre.

La Suisse romande a voté plus vert que jamais en 2019: à Genève et Neuchâtel, les Verts et les Vert'libéraux ont plus que doublé leur électorat. Les Verts ont fait de même dans le canton du Jura et, bien que de manière un peu atténuée, en Valais. Ils ont aussi fortement progressé dans le canton de Vaud. Dans les cantons romands, le comportement électoral des Suisses de l'étranger se distingue donc généralement moins de celui des citovens de l'intérieur. Genève illustre bien ce

	Résultat global	Vote de la
Parti	canton de Genève	«Cinquième Suisse»
UDC	13.7 %	14.6 %
PLR	17.9 %	17.1 %
PDC	7.7 %	6.8 %
PBD	0.4 %	0.4 %
GLP	5.4 %	4.9 %
Verts	24.6 %	20.4 %
PS	14.7 %	12.2 %
Ensemble à gauche/PS	7 / 1/2	8.0 %
Autres	8.2 %	15.6 %

Au moment du bouclage rédactionnel de ce numéro, nous ne savions pas encore si les Verts, forts de ce succès, parviendraient à obtenir un siège au Conseil fédéral: nous vous livrerons les résultats de l'élection du Conseil fédéral du 11 décembre dans le prochain numéro de la «Revue».

Collaboration à la recherche de données: Stefanie Mathys-Zerfass

ı					9	6	7		5		
								1		1	0
	PDC	PI	_R	P	S	U	DC	Ve	rts	P	BD
Colo	Colonnes de gauche 2015 ; colonnes de droite 2019										

La répartition des sièges au Conseil des États

Politique 17

Aujourd'hui, la Suisse aide les pays les plus pauvres à s'adapter au changement climatique. Sur la photo: un puits servant à récolter de l'eau de pluie en Éthiopie, dans la région de Wag-Hemra. Photo Patrick Rohr, Helvetas



Une coopération au développement recentrée sur la Suisse

Ces prochaines années, la Suisse entend axer davantage son aide internationale sur ses propres intérêts politiques et économiques. Les œuvres d'entraide craignent des coupes dans les fonds publics dédiés à la lutte contre la pauvreté.

THEODORA PETER

Voilà bientôt 60 ans que la Suisse s'engage dans l'aide au développement. Ce qui a débuté par la construction de ponts suspendus au Népal s'est transformé, au fil du temps, en une politique globale visant une amélioration des conditions de vie des populations dans les pays en voie de développement. Depuis, des millions d'individus bénéficient de programmes de formation et de santé en Afrique, en Asie et en Amérique latine. En tant qu'État neutre, la Suisse s'est aussi distinguée dans la promotion de la paix et de l'état de droit. L'objectif suprême de la coopération internationale au développement reste cependant la lutte contre la pauvreté. Dans l'«Agenda 2030» adopté par les Nations unies, elle est pour la première fois reliée au développement durable et

possède une dimension économique, sociale et écologique. Des mesures pour la protection du climat en font partie.

Les pays en voie de développement, ces futurs marchés

En Suisse, le Conseil fédéral définit tous les quatre ans sa stratégie de coopération internationale. Pour la période 2021–2024, il souhaite fixer de nouvelles priorités. Ainsi, outre la lutte contre la pauvreté, les intérêts de l'économie et ceux liés à la politique migratoire et sécuritaire de la Suisse devront être davantage pris en considération lors du choix des pays et des programmes. «En vertu de son économie ouverte et très mondialisée, la Suisse dépend d'un ordre international stable», explique le ministre des Affaires étrangères, Ignazio Cassis (PLR), à la «Revue Suisse». La Confédération a intérêt à ce que les principes de l'état de droit se renforcent dans les pays en voie de développement, d'une part pour la population locale, «d'autre part parce que ces pays constituent de futurs marchés». Le conseiller fédéral poursuit en disant que la Suisse a intérêt «à s'attaquer aux causes de la migration irrégulière et forcée».

Concernant la politique migratoire, le Conseil fédéral veut cependant renoncer à faire dépendre l'aide au développement de la coopération d'un pays – par exemple pour le retour de refugiés renvoyés – comme l'exige l'UDC. L'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) ainsi que les œuvres d'entraide ont pris position contre cette conditionnalité. Au printemps 2019, le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE a insisté sur le fait que l'aide suisse au développement devait se focaliser sur les besoins des pays partenaires, et non se mettre au service de la lutte contre la migration irrégulière.

Retrait d'Amérique latine

L'OCDE trouve en revanche pertinent que la Suisse veuille limiter géographiquement son engagement. Le Conseil fédéral entend en effet concentrer l'aide bilatérale sur les régions les plus pauvres d'Afrique, d'Asie et d'Europe de l'Est, et réduire le nombre des pays prioritaires de 46 à 34. Il justifie l'abandon des pays d'Amérique latine par le fait qu'à l'exception de Haïti, ils ne font plus partie des plus pauvres. Un argument qui ne convainc pas les organisations caritatives: Mark Herkenrath, le directeur d'Alliance Sud, groupe de réflexion commun des six plus grandes œuvres d'entraide suisses (Swissaid, Action de Carême, Pain pour le prochain, Helvetas, Caritas et Eper), relève que certains pays d'Amérique latine comme la Bolivie connaissent eux aussi de grandes inégalités sociales et des conflits. Par son engagement, la Suisse contribue au renforcement de la société civile et à la protection des droits humains sur ce continent. «Un retrait n'est acceptable que si les ressources ainsi libérées sont utilisées pour lutter contre la pauvreté, et non pour créer des partenariats avec le secteur privé», poursuit Mark Herkenrath. D'après lui, l'expérience montre que dans les États fragiles, la mobilisation de moyens privés est peu efficace.

Le rôle controversé du secteur privé

Ignazio Cassis veut toutefois renforcer le rôle du secteur privé, dont l'implication est «indispensable dans la coopération au développement en raison de sa force d'innovation, de ses connaissances spécialisées, de ses canaux de distri-



Pont suspendu au Népal: de telles images rappellent les débuts de l'aide suisse au développement. Ces ponts suspendus – comme ici dans le district de Dhading – aident les enfants à se rendre à l'école et favorisent les échanges, le commerce et le développement.

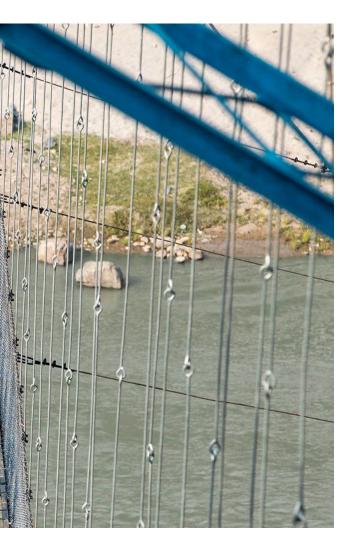
Photo Narendra Shrestha, Helvetas bution et de ses opportunités d'investissement». Du point de vue d'Alliance Sud, le secteur privé contribue au développement durable dans la mesure où il crée des emplois «décents» dans les pays en voie de développement, où il respecte les droits humains et l'environnement et ne pratique pas l'évasion fiscale.

Il est prévu que le Conseil fédéral arrête en février 2020 le message définitif sur la coopération internationale 2021–2024. Près de 250 organisations, partis politiques et associations ont pris part l'été dernier à la consultation sur les axes stratégiques de celle-ci, procédure jusqu'ici inédite. Bon nombre de voix se sont élevées pour critiquer des objectifs encore très flous.

80 centimes par jour et par habitant

Parallèlement à la stratégie, le Parlement devra se prononcer sur le crédit-cadre de la coopération internationale de ces quatre prochaines années. Un montant total de 11,37 milliards de francs est prévu, ce qui équivaut à environ 80 centimes par jour et par habitant. Une somme un peu plus élevée que les 11,11 milliards de francs engagés pour la période 2017–2020.

Toutefois, si l'on se réfère au revenu national brut (RNB), la Suisse ne dépensera pas plus pour la coopération. Les dépenses prévues atteignent environ 0,45 % du RNB. En 2011,



le Parlement avait chargé le Conseil fédéral d'élever cette part à 0,5 %. Toutefois, cet objectif n'a déjà pas été atteint pour la période actuelle.

L'an dernier, le CAD de l'OCDE a prié une nouvelle fois la Suisse de tenir sa promesse de 2011. Les œuvres d'entraide, qui plaident depuis des années pour une hausse des dépenses à 0,7 % du RNB, espèrent à présent que le nouveau Parlement corrigera le tir. Alliance Sud note que des pays comme la Suède, le Luxembourg, la Norvège, le Danemark et la Grande-Bretagne consacrent chaque année jusqu'à 1 % de leur RNB à la coopération au développement.

L'UDC, quant à elle, souhaite réduire radicalement ces dépenses: le parti estime que la Suisse consacre une part trop importante de ses recettes fiscales à l'aide au développement, et souhaite retrancher chaque année un milliard de francs de ce budget au profit de l'AVS. Une initiative populaire dans ce sens est en préparation. L'UDC ne consent à éviter des coupes que dans l'aide humanitaire en faveur des victimes de catastrophes comme les famines ou les tremblements de terre.

Documents relatifs à la consultation sur la coopération internationale 2021–2024 de la Suisse: ogy.de/eza2024

Faux billets, cherté du chocolat et fonte des glaciers

82

82 faux billets de 1000 francs ont été confisqués en Suisse en 2018. Soit moins que jamais. En 2000, on en retirait encore 17 654 de la circulation. L'Office fédéral de la police déclare que la grande qualité des billets suisses décourage les faussaires. Ceux-ci falsifient aujourd'hui davantage de pièces de cinq francs.

640

640 francs: c'est le prix d'une tablette de 80 grammes du chocolat le plus cher du monde. Il provient de la manufacture zurichoise «Attimo Chocolate», qui le confectionne avec du cacao grand cru, du safran de Mund (VS) et des cristaux d'oranges fraîches. Seules 50 tablettes de ce produit de luxe ont été fabriquées.

85

Ce n'est pas la faute du chocolat, mais de la mode du numérique: 85 enfants suisses sur 100 bougent trop peu. D'après l'Organisation mondiale de la santé, ils sont physiquement actifs moins d'une heure par jour. Ainsi, ce qu'on appelle le taux d'inactivité continue de progresser en Suisse chez les 11 à 17 ans.

10

On a tendance à l'oublier en hiver: sur ces cinq dernières années, les glaciers suisses ont perdu 10 % de leur volume. D'après les glaciologues suisses, la fonte s'est accélérée. Le glacier du Pizol (SG) a totalement disparu et a été symboliquement enterré par des alpinistes le 22 septembre 2019.

56

Si vous lisez ces articles, c'est que vous vous intéressez aux faits et à l'actualité. Des études de l'Université de Zurich montrent cependant que le nombre de personnes qui se désintéressent de l'actualité ou la rejettent activement augmente. 56 % des moins de 30 ans peuvent ainsi être considérés comme «sous-informés».

Les détenus du Djihad placent la Suisse devant un dilemme

Les ressortissants suisses détenus en Irak et en Syrie seraient une vingtaine, dont des femmes et des enfants. Les droits fondamentaux de ces personnes, combattantes de l'État islamique ou non, ne sont pas garantis. La Confédération n'envisage pas de rapatriements.

STÉPHANE HERZOG

Les pays occidentaux ne sont pas pressés de s'occuper de leurs ressortissants détenus en Syrie et en Irak. Au nord-est de la Syrie, les voyageurs du Djihad sont enfermés dans des prisons à ciel ouvert et des camps. En Irak, les personnes soupçonnées d'activités terroristes pour l' État islamique (EI) sont détenues dans des prisons. Dans ce pays sous haute tension, plusieurs occidentaux ont déjà été condamnés à mort, mais n'ont pas été exécutés. Les observateurs dénoncent des procédures pénales bâclées.

En Syrie, les familles capturées lors de la chute des derniers bastions du califat en 2019 vivent dans des conditions «apocalyptiques», selon les termes du Comité international de la Croix-Rouge (CICR). C'est le cas dans le camp d'Hal Hol, où sont regroupées près de 73 000 personnes, dont 67 000 femmes et enfants, selon le CICR. Dans cette partie de la Syrie, déstabilisée par l'intervention turque de cet automne, 12 000 personnes sont accusées d'être des combattants de l'EI, indique Mehmet Balci, président de l'ONG Fight for humanity (FFH). Les personnes munies d'un passeport suisse seraient au total une vingtaine dans la région, précise le Service renseignement de la Confédération. Trois jeunes hommes de nationalité suisse sont incarcérés en Syrie, complète Jean-Paul Rouiller, responsable du groupe d'analyse conjoint sur le terrorisme au Geneva Center for Security Policy (GCSP). Le Département des affaires fédérales (DFAE) n'a connaissance d'aucun cas de ressortissant suisse accusé ou détenu en Irak. Parmi les détenus occidentaux condamnés à mort en Irak, figure en revanche un jeune homme qui a grandi en Thurgovie, détenteur d'un permis C. «Dans ce cas, la Suisse n'a pas à agir», souligne le spécialiste.

Aux États concernés de juger les crimes

Que faire si des condamnations à mort venaient à être prononcées contre des Suisses? Les autorités visent à ce que «les poursuites et l'exécution des peines se déroulent dans les États où les délits ont été commis dans le respect des standards internationaux», indique le DFAE. Et sinon? Il incombera à la Suisse «de poursuivre ses ressortissants dès leur retour au pays ou à travers un État avec lequel elle peut coopérer par le biais de l'entraide judiciaire », précise le DEAE

Certes, le sujet de la peine capitale reste théorique. Aucune procédure juridique n'a encore été engagée au nordest de la Syrie et la peine de mort n'est pas pratiquée dans cette partie du pays. «La situation serait différente si les forces kurdes qui gèrent les camps de prisonniers de l'EI décidaient de laisser partir ces personnes vers la Syrie d'EL Bachar, où la peine de mort existe et où les garanties pour un procès équitable font défaut», prévient Mehmet Balci. Une douzaine de combattants européens ont déjà été transférés vers l'Irak et condamnés à mort, rappelle le GCSP. Dans pareil cas, juridiquement au moins, la Suisse serait tenue de rapatrier ses ressortissants, juge Jean-Paul Rouiller

Le destin des combattants de l'EI et de leurs familles est aussi lié à des questions politiques. Les Kurdes aimeraient juger les combattants responsables d'exactions dans la région, souligne le président de FFH. Jean-Paul Rouiller précise «qu'en Irak, les prisonniers occidentaux constituent un levier pour le gouvernement dans le cadre de négociations en vue d'obtenir des moyens pour lutter contre le terrorisme.» Concernant la peine de mort, «la Suisse devrait faire quelque chose dans ce contexte afin de rester cohérente avec son statut de leader mondial contre la peine capitale au sein du Conseil des droits de l'homme de l'ONU», estime Alain Bovard, d'Amnesty International.

Une politique jugée «insoutenable et dangereuse»

«Ce pays se trouverait-il dans l'incapacité de rapatrier 20 personnes et de les juger le cas échéant ? Cela serait étrange. D'ailleurs, la Suisse gère déjà sur son sol des cas de personnes radicalisées», insiste Mehmet Balci. L'inaction de la Suisse et des pays occidentaux par rapport aux mineurs est un sujet encore plus brûlant. «La Suisse examinera au cas par cas les possibilités de rapatriement de mineurs, si l'intérêt supérieur de l'enfant l'exige», assure le DFAE. Le Département juge que la présence d'enfants – ils seraient moins de 10 Suisses – dans cette région en crise «est de la responsabilité de leur mère». «Jusqu'à présent, le rapatrie-

ment des enfants a échoué surtout parce que les mères n'étaient pas prêtes à laisser leurs enfants partir sans elles», précise le DFAE.

La présidente d'Avocats sans frontières, Saskia Ditisheim, juge cette position «insoutenable et dangereuse». Elle souligne que «la radicalisation et l'allégeance à Daesh des Suisses détenus en Syrie ont eu lieu sur le territoire suisse pour certains d'entre eux». Pour cette avocate, la Suisse aurait tout à gagner à rapatrier et à juger ces personnes, «notamment à cause des informations essentielles qu'elles pourraient transmettre aux autorités». Elle prône le rapatriement immédiat des femmes suisses non combattantes et leurs enfants.

Jean-Paul Rouiller reconnaît que «la question des enfants engage la Suisse comme les autres pays au niveau éthique». Il demande pourtant d'examiner les choses en profondeur. Ce spécialiste rappelle que l'EI a pris en mains des enfants dès l'âge de 6 ans et qu'il a répertorié des milliers de mineurs dans le cadre d'une politique d'embrigadement. «Les mineurs qui auraient commis des crimes devront être jugés, mais ils restent des victimes», résume Mehmet Balci. Les enfants ne doivent être placés en détention qu'en dernier ressort, précise le CICR.

Et les femmes? Le responsable du groupe d'analyse conjoint au GCSP rappelle que des Suissesses pourraient À un moment, plus de 70 000 sympathisants de l'El étaient détenus au camp d'Al-Hol, en Syrie. Parmi eux, des dizaines de milliers de femmes et d'enfants.

Photos: d'archive Keystone, mars 2019



être poursuivies dans le cadre de la loi fédérale interdisant les groupes Al-Qaïda et État islamique. Enfin, une solution adoptée par les autorités suisses est de déchoir les binationaux de leur passeport suisse. Une telle procédure est en cours contre une Suissesse binationale de Genève incarcérée en Syrie avec une enfant. En septembre, la Suisse a retiré sa nationalité à un binational condamné il y a deux ans à une peine d'emprisonnement pour avoir aidé deux combattants à rejoindre la zone de guerre syro-irakienne.

Dans le camp de réfugiés surpeuplé d'Hal-Hol, en Syrie, les épouses de combattants de l'El attendent avec leurs enfants d'être déportées vers un autre camp ou de pouvoir rejoindre leurs proches.

Photo: d'archive Keystone, juin 2019



«J'ai réappris l'allemand en Amérique»

Jamais une Suissesse n'a porté un regard plus critique sur les États-Unis que Gertrud Wilker en 1962 – 1963.

CHARLES LINSMAYER

«On nous vend, emballé dans une croyance hypnotique dans les superlatifs publicitaires, tout ce qui se fait de *best*, de *largest*. On se noie sous les offres, shampooing, benzine, lames de rasoir, engrais chimiques. Sur les affiches, des *girls* au sourire figé, jambes ballantes et poitrine opulente, font des rues une course d'obstacles parmi des désirs artificiellement créés et inassouvissables.» Les États-Unis en 1962. Un pays «dont la terre n'est qu'égratignée par les villes et les routes, en aucun cas vaincue». Un pays «qui reste l'ennemi juré de sa population, contre lequel on ne saurait se battre de manière assez violente, barbare et impitoyable; pour la beauté sauvage duquel ni pitié, ni amour ne sont nés, seule la détermination furieuse de l'exploiter.»

Gertrud Wilker, enseignante de gymnase bernoise née en 1924, consacre aussi des lignes admiratives aux États-Unis dans son ouvrage «Collages USA» (1968). Toutefois, parmi les impressions glanées lors de son séjour aux États-Unis en 1962–1963 avec son mari et ses deux enfants, la critique et l'irrespect dominent. À la fin, elle sait qu'elle n'est pas chez elle en Amérique, et que ce n'est pas là, mais «dans le Vieux Monde» qu'elle veut «réinventer son avenir».

L'allemand dans un monde étranger

En tant qu'écrivaine, cependant, l'Amérique lui a beaucoup apporté: «J'ai réappris l'allemand ici, de manière consciente, comme un reflet de ma manière d'être au monde, comme l'abri de mon identité. Ma langue m'a donné mon nom, un «je» linguistiquement saisissable ; elle contenait dans cet univers étranger un condensé de mon propre monde.»

Et c'est finalement son expérience américaine qui a permis à Gertrud Wilker de publier onze livres entre 1970 et 1985 et de devenir ainsi l'une des autrices suisses les plus en vue de sa génération.

Des mots qui rayonnent

La maestria dont elle fait preuve en maniant sa langue se révèle dès 1970 dans l'ouvrage «Einen Vater aus Wörtern machen », qui contient bon nombre de ses meilleurs textes. Publié en 1971, le roman «Altläger bei kleinem Feuer » considère d'un œil critique un village suisse en période de croissance économique, et n'a rien de commun avec le roman «Jota» (1973), dont l'héroïne – une jeune femme volontaire qui apparaît puis disparaît dans une ville ressemblant à Berne – incarne le salut pour les uns, le scandale pour les autres. Dans «Flaschenpost» (1977), une femme, enfermée dans un bunker avec 300 personnes pendant une guerre atomique, note dans son précieux journal: «Bien que j'aie laissé tout espoir personnel, j'en garde pour mes mots. Qu'ils rayonnent et survivent à ce qui est détruit au seuil de nos portes.»

Sous le signe de la mort

En 1977, on diagnostique un cancer à Gertrud Wilker, dont elle mourra à 60 ans, le 25 octobre 1984. Sa maladie lui inspire deux livres grâce auxquels elle entre dans les annales du mouvement féministe: «Blick auf meinesgleichen. 28 Frauengeschichten» (1979), et «Nachleben» (1980), roman émouvant par lequel elle offre la vie éternelle pro-

mise dans le titre à sa tante défunte. À la fin de sa vie, deux ouvrages annoncent cependant son propre héritage: le lyrique «Feststellungen für später» (1981) et le recueil de poèmes et de chansons «Leute ich lebe» (1983). Citons le poème «Briefentwurf»: «Lieber, dir bring ich / zur Kenntnis, dass es leicht ging, mühelos,/durch die Luft zu fallen / in Vogelgestalt.» («Mon cher, je voudrais te dire / combien il fut facile,/de m'abandonner dans les airs sous la forme d'un oiseau.»)

BIBLIOGRAPHIE: Disponible en librairie: Gertrud Wilker: «Elegie auf die Zukunft. Ein Lesebuch». Textes réunis par Beatrice Eichmann-Leutenegger et Charles Linsmayer. Réimprimé par Huber Nr. 6. Th.Gut Verlag, Zurich.

CHARLES LINSMAYER EST SPÉCIALISTE DE LITTÉRATURE ET JOURNALISTE À ZURICH.



«Pendant deux ans, jamais la conscience que je n'étais pas chez moi en Amérique ne m'a quittée. Pour chaque mot, une traduction, pour chaque chose, une autre. Tu n'es ni participante, ni candidate, mais figurante, tu marches à côté. Face au vertige des préoccupations nationales, tu restes indifférente, vivant dans la préfiguration d'une liberté effrayante, mais avec délectation.»

(Extrait de «Collages USA», 1968)



«J'aime particulièrement les projets pratiques»

Le Suisse de l'étranger Savian Scanu qui a grandi en Sardaigne, nous fait part de ses impressions lors de ses études en Suisse et des défis qu'il a rencontrés.

Savian Scanu, vous êtes un Suisse de l'étranger qui a grandi dans un village de Sardaigne. Qu'est-ce qui vous a poussé à venir étudier en Suisse?

J'ai décidé d'étudier en Suisse en raison de la qualité de la formation. Je voulais aussi apprendre l'allemand parce que je ne parlais que le suisse allemand. Enfin, le désir de voir le

Savian Scanu pose dans les montagnes suisses. Photo: ZVG

monde d'un point de vue différent était une autre raison pour m'installer à Zurich après avoir obtenu mon diplôme de maturité en Italie.

Vous vous êtes inscrit en génie mécanique à l'ETH Zurich. Quels ont été les plus grands défis au début ?

Suivre les cours d'allemand et le niveau généralement élevé de l'enseignement : tels étaient les deux plus grands défis. Pour être admis à l'ETH Zurich, j'ai dû présenter le certificat de langue C1. Après quelques mois, j'ai réalisé que la faculté ne répondait pas à mes attentes. J'ai abandonné mes études. J'ai travaillé

par la suite en Suisse comme jardinier, entre autres, et j'ai ainsi appris à bien connaître le monde du travail et à économiser pour mes études. J'ai finalement décidé de suivre une formation de Bachelor en technologie de l'environnement à la Haute école des sciences appliquées de Zurich.

Quels sont les principaux objectifs de ce programme?

Les questions environnementales m'ont toujours intéressées. L'actualité du sujet, la pertinence pratique et le grand choix de cours m'ont attiré. Le programme d'études de la première année comprend des matières de base comme les mathématiques, la climatologie et la biologie. Ensuite, une spécialisation peut être choisie. Dans ma spécialisation, je m'occupe principalement de tourisme durable.

Qu'est-ce que vous aimez particulièrement dans vos études en ce moment?

J'aime particulièrement les projets pratiques que nous réalisons en coopération avec les communautés et les destinations touristiques. Je travaille actuellement sur un concept de développement durable de l'offre touristique de Scuol (GR). Nous réfléchissons par exemple, aux questions suivantes: Comment préserver le paysage alpin traditionnel? Comment créer des incitations à l'utilisation des transports publics?

Comment est la vie d'étudiant en Suisse en général?

La vie d'étudiant en Suisse est formidable. Zurich offre un large éventail d'activités gratuites pour les étudiants, comme le sport. En été, le lac est particulièrement beau.

Quels sont vos projets pour l'avenir?

Si tout se passe bien, je terminerai mes études en décembre 2020. Alors je veux travailler. D'abord, je vais probablement devoir faire quelques stages. En règle générale, ils ne sont pas si bien payés, mais ils sont importants pour entrer dans le monde du travail.

Quels conseils donneriez-vous aux jeunes Suisses de l'étranger qui souhaitent étudier en Suisse?

Le plus important est de trouver un appartement à temps, surtout à Zurich. On peut, éventuellement, partager un appartement avec d'autres étudiants. Il faut également bien se renseigner sur l'assurance maladie. Étant donné les prix élevés en Suisse, une bourse d'études peut être utile. Lors de ma demande de bourse auprès de mon canton d'origine, j'ai été soutenu par educationsuisse.

educationsuisse, Formation en Suisse, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse, Tél +41 31 356 61 04; info@educationsuisse.ch www.educationsuisse.ch

Organisation des Suisses de l'étranger (OSE)

Alpenstrasse 26 CH-3006 Berne Tél. +41 31 356 61 00 Fax +41 31 356 61 01 info@aso.ch www.aso.ch www.revue.ch www.swisscommunity.org



Nos partenaires:

educationsuisse Tél. +41 31 356 61 04 Fax +41 31 356 61 01 info@educationsuisse.ch www.educationsuisse.ch



Fondation pour les enfants suisses à l'étranger Tel. +41 31 356 61 16 Fax +41 31 356 61 01 info@sjas.ch www.sjas.ch



Le «Parlement» des Suisses de l'étranger se réunit le 14 mars 2020 à Berne

La prochaine séance du Conseil des Suisses de l'étranger (CSE) aura lieu le samedi 14 mars 2020 à l'Hôtel de ville de Berne, comme le veut la tradition. L'ordre du jour sera disponible environ trois semaines avant la séance sur le site www.aso.ch. La séance est ouverte au public et retransmise en direct sur le site de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE).

Le Conseil des Suisses de l'étranger (CSE), organe représentatif de la «Cinquième Suisse», compte 140 délégués. 120 d'entre eux représentent la communauté suisse à l'étranger et 20 sont des Suisses de l'intérieur issus du monde politique, de l'économie, de groupes de défense d'intérêts ou encore de la culture. Tous s'engagent pour les 760 000 concitoyens vivant à l'étranger.

Le CSE se réunit deux fois par an pour s'exprimer sur des sujets en lien direct avec les Suisses de l'étranger et défendre ainsi leurs intérêts. La séance de printemps se tient à Berne en mars et celle d'automne en août dans le cadre du Congrès des Suisses de l'étranger. Les délégués s'engagent bénévolement et pour une durée de quatre ans (2017-2021). Ils sont élus par les communautés suisses à l'étranger. Lors de ses séances, le CSE peut adopter des résolutions et des recommandations à l'intention des autorités, d'institutions ou de l'opinion publique.



Le Parlement de la «Cinquième Suisse» siège régulièrement à Berne. Sur l'image: une scène d'un débat durant une séance du CSE en mars 2018. Photo: Marc Lettau

Quels défis pour notre démocratie?

Congrès annuel de l'Organisation des Suisses de l'étranger

La migration, la protection des données, les défis numériques, l'exercice des droits politiques: Comment le système démocratique suisse répond-il aux défis actuels? Quel est son besoin de réforme? Comment garantir le respect des fondamentaux démocratiques helvétiques uniques au monde?

Ce sont à ces questions et à bien d'autres que les intervenants du congrès 2020 tenteront de répondre. Réservez d'ores et déjà le week-end du 22– 23 août 2020 dans votre agenda et rejoignez-nous à Lugano! [JF]

Fonder une nouvelle association suisse: que faut-il faire?

L'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE) a pour objectif d'encourager les relations des Suisses de l'étranger entre eux et avec la Suisse. Elle est soutenue, à cette fin, par les associations suisses de l'étranger qu'elle reconnaît. Mais quels sont les points à respecter pour qu'une association soit reconnue par l'OSE? Voici toutes les conditions à remplir:

- Le but de l'association est d'encourager les relations des Suisses de l'étranger entre eux et avec leur pays d'origine.
- Plus de 50 % des membres actifs de l'association possèdent la citoyenneté suisse.
- La majorité des membres du comité possèdent la citoyenneté suisse.
- La présidence est assurée par une Suissesse ou un Suisse.
- Au moins sept citoyens suisses sont membres de l'association.
- L'association convoque une assemblée de ses membres au moins une fois par an et elle possède un comité périodiquement réélu.
- L'association est affiliée à l'organisation faîtière responsable pour son pays, lorsqu'une telle organisation existe (France, Allemagne, Italie, Grande-Bretagne, Espagne-Portugal, Autriche-Liechtenstein-Slovénie, Pays-Bas, Canada, Argentine).
- L'association s'engage expressément à tenir l'OSE informée lorsqu'une des conditions n'est plus remplie.

En étant reconnues par l'OSE, les associations intègrent le réseau mondial des sociétés et institutions des Suisses de l'étranger. Elles reçoivent automatiquement les communiqués et les newsletters de l'OSE et sont listées sur le site web www.swisscommunity.org. Les associations qui ne remplissent pas l'ensemble des conditions citées plus haut peuvent être reconnues comme groupes associés. De cette manière, elles peuvent aussi profiter des informations et des services de l'OSE.

Les associations intéressées par une reconnaissance par l'OSE peuvent remplir le formulaire de candidature, disponible sur le site web www.aso.ch ou en cliquant sur le lien direct ogy.de/reconnaissance-ose. (OSE)

Le service juridique de l'OSE fournit des renseignements généraux sur le droit suisse dans les domaines qui touchent spécifiquement les Suisses de l'étranger. Il ne donne pas de renseignement sur le droit étranger et n'intervient pas dans des contentieux opposant des parties privées.

IMPRESSUM:

La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 46° année en allemand, français, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 418 000 exemplaires, dont 235 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par an. La responsabilité du contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion de la rédaction ni celle de l'organisation éditrice.
DIRECTION ÉDITORIALE: Marc Lettau (MUL), rédacteur en chef; Stéphane Herzog (SH); Theodora Peter (TP);

Susanne Wenger (SWE); Simone Flubacher (SF), responsable des «news. admin.ch», Relations avec les Suisses de l'étranger, DFAE, 3003 Berne. ASSISTANTE DE RÉDACTION: Sandra Krebs Traduction: SwissGlobal Language Services AG; DESIGN: Joseph Haas, Zurich; IMPRESSION: Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/ publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110, fax +41313566101, PC 30-6768-9.

E-mail: revueldaso.ch

Clôture de rédaction de cette édition: 26 novembre 2019 Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/ étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne, www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; n'écrivez pas à Berne.





Le Service des jeunes lance un nouveau camp de vacances

À côté des camps de sport et loisirs, toujours très appréciés, et du «Swiss Challenge» aux multiples facettes, le Service des jeunes propose en 2020 un nouveau camp de vacances pour celles et ceux qui souhaitent approfondir leurs connaissances linguistiques en allemand ou en français.

Nouveau: langue, sport et culture

Cet été, le Service des jeunes propose un nouveau camp de langue, sport et culture en Suisse romande et alémanique. Tous les matins, les participants suivront des cours de français ou d'allemand donnés par des enseignants spécialisés. L'après-midi et le week-end, ils feront du sport et découvriront la Suisse. Lors du dernier week-end, ils auront le plaisir d'assister au 98° Congrès des Suisses de l'étranger à Lugano.

Lieux et dates du camp:

■ Berne (BE) et Lugano (TI) du 8 au 23 août 2020

■ Groupe d'âge de 16 à 25 ans

Camps de sport et loisirs

Les jeunes Suisses de l'étranger qui participent à nos camps de sport et loisirs passent un été riche d'excursions passionnantes, de randonnées, d'activités sportives, et se font de nouveaux amis venus des quatre coins du monde. Pendant deux semaines, ils profitent de leur pays d'origine dans une ambiance détendue. Le camp de base pour découvrir ensemble la région ainsi que la culture suisse offre un logement confortable. Ces camps de vacances s'adressent aux jeunes qui aiment les activités sportives.

Lieux et dates des camps de vacances:

■ Château d'Œx (VD) du 11 au 24 juillet 2020

■ Fiesch (VS) du 25 juillet au 7 août 2020

■ Groupe d'âge de 15 à 18 ans

«Swiss Challenge»

Pendant les deux semaines du «Swiss Challenge», les participants apprennent à connaître la grande diversité de la Suisse, visitent ensemble les plus grandes villes du pays et font l'expérience de la coexistence de quatre langues sur un même territoire. Le «Swiss Challenge» englobe visites, voyages, randonnées en montagne, sport et culture.

Lieux et dates du camp de vacances:

■ Toute la Suisse du 11 au 24 juillet 2020

■ Groupe d'âge de 15 à 18 ans

Vous trouverez des informations plus détaillées sur ces offres et les modalités d'inscription sur notre site web:

www.swisscommunity.org/fr/jeunesse/offres-pour-la-jeunesse Coordonnées du Service des jeunes:

Service des jeunes de l'Organisation des Suisses de l'étranger (OSE),

Alpenstrasse 26, 3006 Berne, Suisse, tél. +41 31 356 61 24, fax +41 31 356 61 01, e-mail: youth@aso.ch.

Camps de vacances pour les enfants de 8 à 14 ans

De fin juin à fin août 2020, les enfants suisses de l'étranger pourront participer à des camps de vacances de deux semaines. Ils y apprendront à connaître la Suisse et sa culture tout en s'amusant.

Dans les camps de vacances de la Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE), les enfants effectuent des balades au cours desquelles ils découvrent les paysages variés de la Suisse. Ils visitent des sites touristiques et des villes. Certaines journées sont dédiées aux jeux, aux sports ou à des ateliers.

Ces camps sont l'occasion de découvrir une foule de choses intéressantes: les enfants y apprennent des chansons et des recettes de cuisine, des jeux et des sports typiquement suisses. Les personnes intéressées par notre offre «Voyage en Suisse» étant de plus en plus nombreuses chaque année, nous avons le plaisir de vous annoncer que nous proposerons désormais deux «Voyages en Suisse» par an.

Toutes nos camps de vacances ont un point commun: ils réunissent des enfants du même âge venant de pays différents, et favorisent ainsi les échanges par-delà les frontières linguistiques, culturelles et nationales. Ils permettent de nouer de nouvelles amitiés et de vivre des expériences inoubliables.

Il reste des places libres dans nos camps de vacances. Vous trouverez les dates de ceux-ci, des informations détaillées et le formulaire d'inscription sur www.sjas.ch/fr/camps/. Il est également possible de recevoir notre offre complète par courrier.

La FESE veut offrir la possibilité à chaque enfant suisse de l'étranger de venir au moins une fois en Suisse. C'est pourquoi, dans des cas justifiés, une réduction des frais est accordée. La demande doit être soumise avec le formulaire d'inscription.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. [LR

Fondation pour les enfants suisses à l'étranger (FESE), Alpenstrasse 26, CH-3006 Berne. Tél.: +41 31 356 61 16, fax: +41 31 356 61 01, e-mail: info@sjas.ch, Website: www.sjas.ch

Quid de mon AVS si je vis et travaille à l'étranger?

Quiconque vit et travaille à l'étranger et veut continuer de cotiser à l'AVS peut adhérer à l'AVS/AI facultative. Cela permet d'éviter une réduction significative des rentes.

Le mieux est d'expliquer les choses par des exemples concrets. Prenons d'abord le cas de Monsieur A, employé d'une entreprise sise à Rapperswil. Son employeur le détache pour trois ans dans une filiale en Chine. D'après les conventions de sécurité sociale passées entre la Suisse et la Chine, l'employeur continue de verser sa part aux assurances sociales. Monsieur A est donc toujours assuré auprès d'une caisse-maladie en Suisse. Et il est toujours soumis à la prévoyance professionnelle légale (2e pilier). Il continue aussi de toucher des allocations familiales suisses. En Chine, Monsieur A doit présenter l'attestation de détachement de sa caisse de compensation AVS: il prouve ainsi qu'il n'est pas tenu de s'assurer en Chine.

Mais qu'en est-il pour Madame B, l'épouse de Monsieur A? Pendant leur séjour chinois, elle s'occupe de leurs deux enfants en âge d'aller à l'école primaire. Elle aussi peut demander de continuer de cotiser à l'assurance AVS/AI/APG. À cette fin, elle doit présenter une demande d'adhésion à la caisse de compensation AVS de son mari dans les six mois suivant son déménagement à l'étranger.

Madame B ne pourrait cependant pas continuer à cotiser à l'assurance obligatoire si elle devait se mettre au service, pendant son séjour en Chine, d'un employeur dont le siège légal se-



Découvrir le monde comme cuisinier suisse: quiconque travaille à l'étranger devrait se pencher attentivement sur sa prévoyance.

Photo: Keystone

rait en Chine. Dans ce cas, il en irait pour elle comme pour toutes les personnes actives qui, contrairement à Monsieur A, n'ont pas été détachées: elle peut adhérer à l'AVS/AI facultative. Si elle le fait, elle pourra toucher une rente à l'âge de la retraite comme les personnes assurées en Suisse. En se remettant à travailler et en cotisant à l'AVS/AI facultative, Madame B peut combler ses lacunes de cotisations et éviter une réduction significative de sa rente AVS. Là aussi, elle doit respecter certains délais en déposant la demande d'adhésion dans l'année suivant sa sortie de l'assurance AVS/AI/ APG obligatoire.

Le montant de la cotisation à l'AVS/AI facultative se calcule sur la base du revenu de l'activité lucrative et/ou de l'activité professionnelle indépendante. Depuis le 1er janvier

2020, la cotisation annuelle à l'assurance facultative s'élève à 10,1% du revenu annuel. Pour les personnes n'exerçant pas d'activité lucrative, le montant dépend de la fortune et des éventuels revenus provenant de rentes. La cotisation annuelle minimum s'élève à 950 francs.

La Caisse suisse de compensation (CSC), qui verse les rentes AVS aux assurés à l'étranger, est également responsable de l'AVS/AI facultative. Vous trouverez davantage d'informations au sujet de celle-ci et des conditions d'adhésion sur www.zas.admin.ch/zas/fr/home.html (rubrique «AVS/AI facultative»).

Pour d'autres renseignements, veuillez écrire à sedmaster@zas.admin.ch ou appeler le +41 58 461 91 11. (CdC)

HELPLINE DFAE

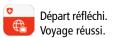
© en Suisse +41 800 24 7 365 © à l'étranger +41 58 465 33 33 E-Mail: helpline@eda.admin.ch Skype: helpline-eda

Conseils aux voyageurs

www.eda.admin.ch/voyages © en Suisse +41 800 24 7 365 © à l'étranger +41 58 465 33 33 www.twitter.com/travel_edadfae



Inscription en ligne pour les Suisses voyageant à l'étranger www.dfae.admin.ch/itineris



L'appli est disponible gratuitement pour iOS et Android



L'application Travel Admin

Un voyage réussi demande une préparation minutieuse. Travel Admin, la nouvelle application du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) dédiée aux voyages, remplace désormais l'application itineris. L'application Travel Admin a été développée pour répondre à vos besoins: elle se distingue par une présentation claire et un design épuré. Outre l'enregistrement de vos voyages, elle propose la mise à jour de votre lieu de séjour par un simple clic, ce qui permettra au DFAE de vous contacter plus aisément sur place en cas d'évènement imprévu. Vous pouvez rechercher et afficher sur une carte toutes les représentations à l'étranger qui proposent des services aux ressortissants suisses. Créez et complétez vous-même des checklists pour vos voyages et consultez les conseils du DFAE destinés aux voyageurs grâce à l'application Travel Admin! Des informations venant d'entreprises privées partenaires viennent compléter cette offre sur le thème des voyages. L'application est maintenant disponible en téléchargement dans les boutiques électroniques d'Apple et de Google. Bon voyage!









Information

Annoncez votre/vos adresse(s) e-mail et numéro(s) de téléphone portable et/ou leur changement à votre représentation suisse et inscrivez-vous au guichet en ligne (sur le site internet du DFAE www.eda.admin.ch ou via www.swissabroad.ch), afin de choisir le mode de livraison souhaité pour la «Revue Suisse» ou d'autres publications. En cas de problème lors de l'inscription,

contactez votre représentation. L'édition actuelle de la «Revue Suisse» et les numéros précédents sont consultables sur www.revue.ch/fr, où ils peuvent être imprimés. La «Revue Suisse» (ou «Gazzetta Svizzera» en italien) est distribuée gratuitement à tous les foyers de Suisses de l'étranger sous forme électronique (par e-mail) ou imprimée. Une application est également disponible pour iOS/Android.

Votations fédérales

Le Conseil fédéral décide des objets au moins quatre mois à l'avance. Toutes les informations sur les thèmes soumis à votation (brochure explicative, comités, recommandations du Parlement et du Conseil fédéral, etc.) sont disponibles sur www.admin.ch/votations ou sur l'appli «VoteInfo» de la Chancellerie fédérale.

Les thèmes suivants seront soumis à votation le 9 février 2020:

- Initiative populaire du 18 octobre 2016 «Davantage de logements abordables»
- Modification du 14 décembre 2018 du code pénal et du code pénal militaire (Discrimination et incitation à la haine en raison de l'orientation sexuelle)

Initiatives populaires

À la clôture de la rédaction, les initiatives populaires suivantes ont été lancées (délai de récolte des signatures entre parenthèses):

- «Aide sur place dans le domaine de l'asile» (08.04.2021)
- «Pour une téléphonie mobile respectueuse de la santé et économe en énergie» (15.04.2021)
- «Responsabilité en matière de téléphonie mobile» (22.04.2021)
- «Pour une prévoyance vieillesse sûre et pérenne (initiative sur les rentes)» (05.05.2021)

La liste des initiatives populaires en suspens est disponible sur

www.bk.admin.ch > Droits politiques > Initiatives populaires > Initiatives en suspens

Responsable des pages d'informations officielles du DFAE: Simone Flubacher, Relations avec les Suisses de l'étranger Effingerstrasse 27, 3003 Berne, Suisse

Téléphone: +41 800 24-7-365 ou +41 58 465-33-33 www.dfae.admin.ch, mail: helpline@eda.admin.ch





Produits alpins entre tradition et innovation: une cuve à lait hermétique servant de bain nordique.

Un atelier alpin au musée

«Le meilleur bois pour le toit d'une étable pousse à côté de cette étable», explique la tavillonneuse grisonne Eva Gredig. Elle est l'une des sept artisan(e)s de montagne à présenter leur savoir-faire en ce moment au Musée alpin suisse à Berne. Dans l'atelier de tavillonnage, les visiteurs peuvent se mettre eux-mêmes à l'ouvrage pour tavillonner en commun des parties du musée.

L'exposition «Atelier Alpes» ne présente pas un monde alpin idéalisé, mais la réalité du quotidien: dans le monde numérisé et globalisé d'aujourd'hui, que signifie fabriquer un produit de ses mains? Quelle est la place qu'occupe encore de nos jours le travail manuel au sein de l'artisanat moderne? Et comment en vivre? À côté des créations de la tavillonneuse, l'exposition permet de découvrir le travail d'un fabricant de skis, d'un menuisier, d'une luthière, d'une cordonnière, d'un fromager et d'une tisseuse.

«Atelier Alpes. Créateurs et créatrices», Musée alpin suisse, Berne, jusqu'au 27 septembre 2020. www.alpinesmuseum.ch



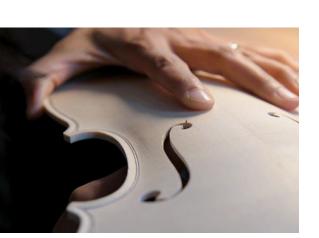
Des apprentis de l'école de lutherie de Brienz montrent leur savoir-faire.



Le fabricant de ski vaudois Lucas Bessard dans son atelier à Cuarnens.



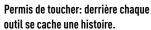
Des installations vidéo permettent de découvrir le travail des artisans: Jessica Correia de Freitas à l'atelier de tissage Tessitura, à Poschiavo.



La luthière Mahdieh Shahraki travaille aux finitions d'un violon à Brienz.



Dans l'atelier de tavillonnage du musée, le public peut se mettre lui-même à l'ouvrage.





La Suisse du XX^e siècle revisitée en BD



ÉRIC BURNAND ET FANNY VAUCHER: «Le siècle d'Emma». éditions Antipodes, 220 pages. 30 CHF

Saviez-vous qu'en novembre 1918, alors que la guerre touchait à sa fin, une grève générale fit vivre à la Suisse une période quasi révolutionnaire et que lors de cet événement, l'armée tira sur des manifestants, tuant trois hommes à Granges (SO)? Saviez-vous qu'entre 1942 et 1945, 17 Suisses furent passés par les armes pour avoir vendu des informations à l'Allemagne? Avez-vous déjà entendu parler de Léo Max Keller, un nazi suisse, fondateur du Mouvement national suisse, qui partit rejoindre l'Allemagne en 1941, pour être finalement condamné à 14 ans de prison à son retour au pays?

«Le siècle d'Emma», bande dessinée de 200

pages parue en novembre, revisite l'histoire officielle. Le récit est ponctué d'épisodes, souvent noirs, qu'on ne connaît pas forcément sur le bout des doigts. Il débute au moment de la grève générale de 1918 et s'arrête à la chute du mur de Berlin, en novembre 1989. Le fil de cette odyssée se déroule en suivant la vie fictive d'Emma, femme née dans la petite bourgade horlogère de Granges, au pied du Jura. En 1918, elle perd son fiancé dans les affrontements de la grève générale. En 1937, elle se brouille avec son frère devenu pro nazi. En 1956, son neveu, qu'elle a adopté, lui fait découvrir la face sombre de l'immigration italienne. En 1975, sa petite-fille la confronte à la contestation féministe et antinucléaire.

Ecrit par Éric Burnand, ancien journaliste de la RTS, et illustré par Fanny Vaucher, «Le siècle d'Emma» implique le lecteur. On souffre avec ceux qui sont broyés par la machine de l' État, y compris quand ils sont accusés de trahison. Des cartes dressent un état de la Suisse à différents stades de son évolution. Celle des années 1956–1959 est saisissante. Durant cette période, l'économie vit un boom extraordinaire. Le concubinage est proscrit. L'avortement aussi. Les femmes n'ont pas le droit de vote. «Dans cette Suisse qui vit repliée sur elle-même, on se méfie de tout», résume Éric Burnand. À cette époque, les Italiens sont reçus aux frontières en étant examinés comme du bétail. Le roman graphique donne corps aux situations. Cette fois, la future femme du fils adoptif d'Emma, une Italienne, sera forcée de faire entrer son garçon en Suisse à travers la frontière verte. Les saisonniers n'avaient pas le droit au regroupement familial.

La Suisse de Heidi au coucher du soleil



HEIMWEH: «Ärdeschön», Phonag 2019.

Peut-on avoir le mal du pays en vivant chez soi? Oui, affirme le chœur d'hommes «Heimweh» [«Mal du pays»], dont les douze chanteurs vivent tous dans différentes régions rurales de Suisse, tout en éprouvant quand même de la nostalgie pour leur patrie, une Suisse idyllique exprimant un sentiment de familiarité, d'insouciance et de sécurité. Le monde qu'ils décrivent dans leurs chansons est une patrie-refuge idéalisée, pleines de clichés et d'images d'Épinal.

Des clichés assumés, et qui fonctionnent bien. Dans son quatrième album «Ärdeschön», le chœur Heimweh chante par exemple la désalpe, et trinque au bon goût du fromage. «Äs

isch Alpabfahrt bi üs im Tal / D'Herbschtsunnä schiint numal / Glii scho git's dr erschti Schnee.» [«C'est la désalpe chez nous dans la vallée / Le soleil d'automne lance ses derniers feux / Bientôt déjà tomberont les premiers flocons.»] Une autre chanson évoque la vie dans une vieille maison paysanne: «Im Summer het's mängs Feschtli gäh / Ds halbe Dorf isch eis cho näh / U me het tanzet bis id Nacht.» [«Il y a eu beaucoup de fêtes cet été / La moitié du village est venue boire un verre / Et nous avons dansé toute la nuit.»] La chanson-titre a quant à elle des accents pathétiques: «Am Himmel stad äs Abigrot / Und laad die Alpe glü / Mir luegid guet uf üses Land / Und äs luegt guät zu üs.» [«Le ciel rougeoie au coucher du soleil / Et fait briller l'alpage / Nous prenons bien soin de notre pays / Et notre pays prend bien soin de nous.»] Dans le lointain résonne un cor des Alpes.

Ces paroles nostalgiques en dialecte suisse alémanique sont soulignées par une partition musicale pop folklorique, résolument plus pop que folklorique. L'accordéon reste à l'arrière-plan, et l'on n'entend ni cithare ni clarinette, mais du synthétiseur, de la guitare, de la contrebasse et de la batterie. Les strophes sont toutes chantées par un soliste, le chœur n'entonnant que les refrains, avec parfois un brin de jodel.

Le concept du producteur zurichois Georg Schlunegger a fait ses preuves. Avec ses premiers albums, le chœur Heimweh s'est toujours hissé à la première ou à la troisième place des charts suisses. Il a vendu plus de 100 000 albums, remporté deux Swiss Music Awards et tourné à guichets fermés. Heimweh met également une ambiance très helvétique dans les fêtes de lutte et d'autres manifestations campagnardes. Rien d'étonnant donc à ce que le quatrième album de ces chanteurs bien ancrés dans le terroir et bien mis dans leur costume traditionnel se retrouve lui aussi au sommet du hit-parade suisse.

Sélection Nouvelles 31

Martin Suter



2020 étant bissextile, Martin Suter pourra fêter son anniversaire le 29 février. Mais même sans cela, il a de bonnes raisons de déboucher le champagne. À bientôt 72 ans, le Zurichois est l'écrivain suisse dont les livres se vendent le mieux dans le monde entier depuis plus de 20 ans. C'est le roman «Small world», en 1997, qui l'a fait connaître du grand public. Il avait près de 50 ans à l'époque, sa vocation a donc été tardive. D'autres titres ont suivi, comme «La face cachée de la Lune», ou la série de polars mettant en scène un dandy-détective zurichois du nom d'Allmen, qui tous connurent un franc succès. Le sixième opus de la série, «Allmen und der Koi» (pas encore traduit), paru à l'automne dernier, s'est immédiatement classé n° 1 des ventes. Presque une habitude déjà pour l'auteur dont les œuvres ont été traduites et adaptées plusieurs fois au cinéma. Avant de devenir romancier, Martin Suter a fait carrière dans la publicité. C'est là qu'il a découvert le monde de l'entreprise, qu'il a croqué plus tard de manière drôle et incisive dans les colonnes des journaux. Il écrit de manière très disciplinée, mais l'intellectuel se double d'un épicurien. Il aime les beaux habits, les beaux objets, possédait un pied-à-terre à Ibiza, aujourd'hui à Marrakech. La «Süddeutsche Zeitung» le décrit comme «le contraire de l'artiste maudit». Cependant, comme tous les auteurs, la mutation du commerce des livres l'inquiète. En ce moment, l'écrivain expérimente un modèle numérique: sur son site www.martin-suter.com, on peut s'abonner à des lectures, des vidéos et des podcasts pour six francs ou cinq euros par mois. «C'est moins cher qu'un latte macchiato», s'amuse-t-il. Sa rubrique «Business Class» reparaît également en ligne. Les banquiers suisses mondialisés et d'autres représentants du monde des cadres lui fournissent toujours suffisamment de matière... SUSANNE WENGER

Brouille entre Berne et Colombo

Fin novembre, une employée de l'ambassade suisse a été enlevée à Colombo, au Sri Lanka, et forcée de révéler des informations secrètes. Les autorités suisses ont qualifié cette agression de «très grave et inacceptable». Le gouvernement du Sri Lanka met en doute le récit suisse des événements. Les observateurs pensent que l'incident est probablement en lien avec la fuite d'un haut fonctionnaire sri-lankais en Suisse.

Service de nettoyage dans l'espace

La Suisse participe à hauteur de 542 millions de francs au nouveau budget quinquennal de l'Agence spatiale européenne. Elle consolide ainsi son rôle dans la recherche aérospatiale. Le pays est responsable de certains programmes tels que la mission visant à localiser les déchets dans l'espace et à faire retomber les vieux satellites de manière contrôlée.

L'église protestante pour le «mariage pour tous»

En novembre, les délégués de la Fédération des Églises protestantes de Suisse ont clairement exprimé leur soutien à l'ouverture du mariage aux couples homosexuels, tout en indiquant que les pasteur(e)s doivent pouvoir continuer à décider eux-mêmes s'ils veulent unir ces couples ou non. Cette décision de principe en faveur du «mariage pour tous» a été prise dans le contexte de l'initiative parlementaire des Vert'libéraux, qui demande d'ouvrir les différentes formes d'union régies par la loi à tous les couples, indépendamment du sexe ou de l'orientation sexuelle.

Le parc éolien se brise contre la protection du paysage

Aucun grand parc éolien ne verra le jour aux Grisons. Les citoyens de la commune de Lugnez ont rejeté le projet de construction de 18 éoliennes de 100 mètres de haut autour du sommet Um Su, culminant à 2357 mètres d'altitude. Ils ont fait valoir que la protection du paysage alpin doit primer sur la construction d'un parc éolien par ailleurs pertinent sur le plan écologique.

Aéroport de Genève: le peuple aura son mot à dire

Les Genevois veulent piloter démocratiquement l'avenir de leur aéroport. Ils ont voté pour l'ancrage de leur droit de co-décision dans la Constitution genevoise. Désormais, les aspects économiques ne seront pas les seuls à être pris en compte lors du développement de Cointrin: la protection de l'environnement et la qualité de vie des habitants compteront tout autant. Les cercles économiques ont tenté de s'opposer – en vain – à cet amendement.



Viens en prendre plein la vue.



